

Table des matières

1	Crue : comment l'Île-de-France se prépare à une montée des eaux	1
2	Ile-de-France : le Charles-de-Gaulle Express, entre Roissy et Paris, est sur les rails.....	2
3	Le projet du Grand Paris dans la tourmente	4
4	Qui va payer pour le supermétro ?	5
5	RATP : Gros coup d'accélérateur pour des bus 100% électriques	7
6	Frédéric Motte, le Nordiste du MEDEF	8
7	« L'entreprise doit être remise au cœur du MEDEF » (Jean-Charles Simon)	10
8	MEDEF : vrai coup d'envoi de la campagne pour la succession de Pierre Gattaz	15
9	MEDEF : vers un match Roux de Bézieux - Saubot	17
10	Le chômage a légèrement baissé en 2017, mais moins qu'en 2016	18
11	Pôle emploi face au défi des offres non pourvues.....	19
12	De plus en plus d'embauches en CDI	20
13	Pouvoir d'achat : l'exécutif promet un gain de 2 milliards en 2018 pour les ménages	21
14	Les défaillances d'entreprises au plus bas depuis 10 ans.....	22
15	Le rapport Spinetta sur l'avenir de la SNCF va secouer sur le rail français !	23
16	Loi alimentation : Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, dévoile les grandes lignes du projet 25	
17	Total défie EDF et Engie sur leurs terres	26
18	Une réforme pour redonner du sens au bac	28
19	Réforme du bac : fini les filières S, ES et L, place aux matières «majeures» et «mineures»	29
20	Formation : les PME refusent de reprendre la négociation, le Medef menace	32
21	Réforme de l'apprentissage : la négociation au point mort.....	32
22	Réforme constitutionnelle : Macron entame une difficile négociation	33
23	Wauquiez face à la saignée chez LR.....	35
24	Macron à Davos : « Il faut redonner un sens à la mondialisation »	36

::: ILE-DE-FRANCE

FRANCE 3 – 25/01/2018

1 Crue : comment l'Île-de-France se prépare à une montée des eaux



Le niveau de la Seine continue d'augmenter et devrait atteindre à Paris un pic de 6,20 mètres samedi, a déclaré mercredi le préfet de police Michel Delpuech, assurant que tous les services et opérateurs concernés étaient "mobilisés" et "vigilants".

Coupages de courant, vigilance renforcée pour les habitants des péniches et mise à l'abri des trésors des musées sont **les trois points** mis en avant ce mercredi lors d'une réunion de coordination des moyens présidée par le préfet de police, **Michel Depuech**.

Electricité, gaz et chauffage urbain. Seuls "400 clients d'Enedis sont coupés" d'électricité sur 6,2 millions de clients en Ile-de-France, a précisé le préfet, soulignant qu'il n'y avait "aucune coupure de GRDF" (gaz), "aucune difficulté pour la compagnie de chauffage urbain", ni pour le réseau de distribution d'eau.

Transports en commun et routes. Dans l'hypothèse où le niveau de la Seine atteindrait 6 mètres. "Cela signifiera peut-être pour les réseaux de transport et la SNCF quelques coupures de tronçons supplémentaires et cela pourra signifier - mais ce n'est absolument pas le cas à l'heure où je vous parle - des portions autoroutières plus impactées", a précisé le préfet. La ligne C du RER était fermée mercredi dans la capitale, au moins jusqu'à vendredi. Un ralentissement sur la ligne 7 du métro "pour raisons météorologiques" était également signalé.

Les grands musées parisiens sont également en alerte. Le Musée d'Orsay a déjà commencé à sortir certaines oeuvres des réserves ou à les surélever, selon Michel Delpuech. Par ailleurs, une partie du département des arts de l'islam du musée du Louvre est fermée à cause de la crue de la Seine, annonce le musée sur Twitter.

Enfin, concernant **les péniches sur la Seine**, les équipes de la brigade fluviale et les sapeurs-pompiers sensibilisent les résidents aux dangers depuis trois jours. Une attention particulière sera portée à celles accueillant du public, a-t-il prévenu.

LE MONDE – 25/01/2018

2 Ile-de-France : le Charles-de-Gaulle Express, entre Roissy et Paris, est sur les rails



La future liaison traversera, sans les desservir, les mêmes territoires que la ligne 17 du métro automatique du Grand Paris, qui risque, elle, un report de plusieurs années.

Alors que l'Etat chef de gare s'apprête à immobiliser à quai une partie du Grand Paris Express, le Charles-de-Gaulle Express, lui, est sur les rails. Les travaux « *sont lancés* », s'est réjoui le PDG du Groupe ADP (ex-Aéroports de Paris), Augustin de Romanet, lors de ses vœux, le 18 janvier.

La décision attendue du gouvernement de retarder de plusieurs années la ligne 17 du futur métro automatique du Grand Paris ne peut que relancer l'hostilité envers la liaison directe entre l'aéroport de Roissy et la gare de l'Est, qui emprunte en partie le même parcours, mais sans desservir les territoires traversés.

« Territoire des riches » et « territoire des pauvres »

« Il y a deux poids deux mesures, selon que l'on est le territoire des riches ou le territoire des pauvres, regrette le maire (PS) de Gonesse (Val-d'Oise), Jean-Pierre Blazy. C'est incroyable de privilégier les voyageurs de l'aéroport plutôt que les transports du quotidien... »

La loi de finances pour 2018, adoptée fin décembre, a acté le prêt de 1,7 milliard d'euros par l'Etat au consortium – Groupe ADP, SNCF Réseau et Caisse des dépôts (CDC) – chargé de construire cette ligne destinée aux voyageurs d'affaires et aux touristes. Le prêt doit être remboursé grâce au péage que versera le futur exploitant de la ligne et à une taxe appliquée aux passagers de l'aéroport.

Le consortium était, au départ, censé chercher ce financement auprès des banques, une solution finalement jugée trop complexe par Bercy. *« Il est indispensable d'accélérer la réalisation de cette infrastructure dans la perspective des Jeux olympiques de 2024 »*, avait justifié le ministre de l'économie, Bruno Le Maire, face aux députés, le 16 novembre 2017. Le consortium négocie désormais la convention de prêt avec Bercy et le ministère des transports.

Des craintes pour le trafic du RER

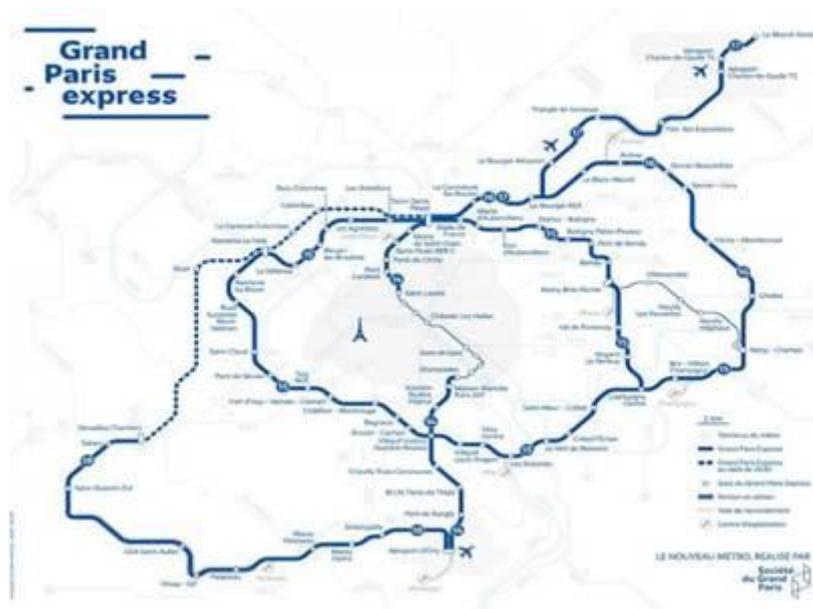
L'année 2018 sera celle des contrats et des appels d'offres. ADP, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, qui gèrent le chantier à travers un groupement momentané d'entreprises (GME), ont regroupé leurs équipes, environ 120 personnes, sur un plateau commun à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Candidats à l'exploitation de la ligne, Keolis et Transdev ont déposé leurs offres avant Noël – la masse de documents remplit une valise. La décision devrait intervenir au deuxième semestre. Les appels d'offres pour les travaux seront lancés dans la foulée.

La crainte des opposants : que cette liaison de 32 kilomètres, qui empruntera sur la majeure partie de son parcours les mêmes voies que la ligne K de la SNCF, également utilisées par le RER B en cas d'incident d'exploitation, ne dégrade encore le trafic du RER, déjà surchargé. Groupe ADP assure investir lourdement dans la rénovation des voies pour améliorer le trafic. Qui sera prioritaire en cas de perturbations ? Une négociation est à venir avec le syndicat des transports Ile-de-France Mobilités. *« C'est l'Etat qui fixera notre objectif de performance et donc l'arbitrage avec le RER B »*, précise-t-on chez ADP.

Par [Grégoire Allix](#)

BATIACTU.COM – 25/01/2018

3 Le projet du Grand Paris dans la tourmente



Carte du futur métro du Grand Paris Express (GPE) éditée le 12 mai 2016 par la SGP.

TENSIONS. Au lendemain de l'ouverture d'une concertation autour du calendrier du chantier du Grand Paris express par le Premier ministre, confusion et inquiétude règnent parmi les acteurs et les professionnels.

"Nous avons tous hâte que cette séquence s'achève pour pouvoir avancer", explique à *Batiactu* une source interne de la Société du Grand Paris (SGP) à *Batiactu*. "Nous aimerions pouvoir nous concentrer sur l'essentiel et non pas sur des histoires de calendrier qui traînent en longueur." Drôle d'ambiance ces derniers jours parmi les principaux protagonistes de ce dossier emblématique et aux lourds enjeux qu'est le Grand Paris.

Preuve du flou qui règne actuellement autour du "chantier du siècle", l'annulation de la cérémonie des vœux de la Société du Grand Paris (SGP) qui devait se tenir le mercredi 24 janvier 2018. Le premier ministre Edouard Philippe vient en effet de semer le trouble en [annonçant la tenue d'une concertation avec les élus sur le calendrier du projet](#), sans préciser combien de temps elle durera. Une chose est sûre : un décalage dans le temps semble aujourd'hui acté sur le principe, même si, comme l'a affirmé Edouard Philippe, l'ensemble du GPE sera bien intégralement réalisé.

D'après le *Canard enchaîné* daté du 24 janvier 2018, la concertation lancée par le premier ministre a surtout pour objectif de "prendre le temps de voir les élus pour les associer et leur faire assumer les retards". Pour l'hebdomadaire satirique, une moitié du réseau sera mise en service avant les JO 2024, l'autre moitié, comprenant notamment la ligne 18 Orly-Saclay-Versailles ([ce qui a le don d'exaspérer le député et mathématicien Cédric Villani](#)), ne viendra qu'après - [l'annulation récente de l'exposition universelle](#), qui devait être accueillie à Saclay, laissait présager ce choix.

Il est demandé aux acteurs de "patienter pour régulation"

Selon des informations du quotidien *Le Monde*, "le prolongement de la ligne 14 devrait être livré à temps en 2024, mais la 15, véritable rocade du Grand Paris, ne verrait le jour qu'en 2024 au lieu de 2022 pour sa partie sud - et encore plus tard, jusqu'en 2030 et au-delà, pour la suite du parcours". Quant à la ligne 16, qui devait ouvrir en 2023, "elle pourrait n'être réalisée qu'à minima, entre Le Bourget RER et Saint-Denis-Pleyel, pour 2024, mais attendre au moins jusqu'à 2026 pour la partie est". Enfin, toujours selon *Le Monde*, la 17 pourrait avoir deux ans de retard, et la 18 ne voir le jour qu'en 2026. Bref, il sera

demandé aux acteurs, pour ainsi dire, de "patienter pour régulation", comme l'entendent quotidiennement les usagers franciliens des transports ferrés.

A cela s'ajouterait la mise à l'écart (également annoncée par *Le Monde*) de Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris (SGP), quelques jours après la publication d'un [rapport accablant de la Cour des comptes sur la gestion et l'organisme](#).

Cet étalement probable des travaux du Grand Paris ne devrait pas faire l'affaire des PME du secteur, [comme nous le précisait le 23 janvier le président de la Fédération régionale des travaux publics d'Île-de-France, José Ramos](#). "Si le planning est trop détendu, y aura-t-il les 20% de marchés prévus pour les PME ?", se demandait-il. "Les grands groupes ne font appel à des sous-traitants que s'ils ont besoin de ressources extérieures." Il nous affirmait également attendre avec impatience les détails du nouveau calendrier.

La Société du Grand Paris dispose-t-elle d'assez de moyens ?

Rappelons également que, comme l'indiquait le rapport de la Cour des comptes, les effectifs de la SGP semblent sous-dimensionnés. "Le dimensionnement de la SGP apparaît très en deçà de ce que l'on peut constater pour les structures chargées de la maîtrise d'ouvrage des très grands projets d'infrastructures souterraines de transport", peut-on y lire page 103. "La comparaison avec le projet Crossrail à Londres est, de ce point de vue, édifiante pour un projet pourtant de moindre envergure. Ainsi, la société de projet Crossrail limited, chargée de la maîtrise d'ouvrage du projet, emploie directement 700 personnes, soit environ le triple des effectifs actuels de la SGP."

Florent Lacas

LA TRIBUNE – 25/01/2018

4 Qui va payer pour le supermétro ?



Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris, assure que le Grand Paris Express coûtera entre 28 et 35 milliards d'euros.

Le montant des dépenses du Grand Paris Express ne cesse de grimper. Les entreprises refusent déjà d'augmenter leur cotisation mais les apporteurs de liquidités, comme la Caisse des Dépôts, se disent prêts à soutenir l'effort.

Entre 28 et 35 milliards d'euros. Le chiffre revient comme un mantra dans la bouche de Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris (voir *La Tribune n°224 du 12 octobre 2017*). Une fourchette qui ne plaît pas à tout le monde. Ainsi, Corentin Le Fur, adjoint (LR) au développement économique d'Eaubonne (Val d'Oise) demande des « *comptes clairs* » à l'État, tutelle de la SGP : « *Elle a la*

responsabilité de maintenir le coût d'objectif (25 milliards). On fait des délires architecturaux pour certaines gares. Or, ce projet n'a pas une vocation architecturale, mais bien fonctionnelle. Que le gouvernement donne une feuille de route claire, dise quelles économies sont envisagées, explique les raisons du surcoût, comment y remédier, quelles rationalisations on peut envisager... »

Problème, interrogez Bruno Le Maire sur le sujet, et il vous répondra sur... le Charles-deGaulle Express, citant l'autorisation d'engagement d'1,6 milliard d'euros contenus dans le projet de loi de finances 2018 : *« Cela montre que l'État est totalement engagé pour soutenir cette infrastructure. Nous sommes l'un des derniers aéroports à ne pas avoir de liaison directe avec la capitale. C'est extraordinairement compliqué : il y a des changements, des ruptures de charge, on a sa valise, il y a des enfants qui courent partout... »*

Et ce même si la loi Croissance, activité et égalité des chances économiques, portée par un certain Emmanuel Macron en 2015, insistait sur l'idée selon laquelle le supermétro direct devait être *« entièrement autofinancé et rémunéré sur les recettes d'exploitations. L'État et les collectivités locales ne seront en aucun cas sollicités au titre de subventions »*.

Bercy menace le Grand Paris Express car les hauts fonctionnaires du Budget s'inquiètent de son impact sur le respect des critères de Maastricht, alors que la France peine à sortir de la procédure pour déficits excessifs.

De quoi irriter les élus locaux, premiers concernés : *« Ce n'est pas à quatre gars dans des bureaux de décider l'avenir de millions de gens et de choisir quelles lignes seront rentables. Cela n'a rien à voir avec la vision vendue aux chefs d'entreprise ! »* s'emporte Jean-François Vigier, ex-président (UDI) du syndicat mixte Forum métropolitain et vice-président de Paris Saclay chargé du Développement économique.

Le Grand Paris se finance actuellement avec une taxe principalement payée par les entreprises pour un montant total d'un demi-milliard d'euros, avec les subventions de la Banque européenne d'investissement, qui a déjà déclenché deux prêts d'un milliard d'euros chacun, et avec l'apport de la Caisse des Dépôts. Cette dernière, engagée par un protocole de coopération signé en décembre 2014, prévoit 4 milliards d'euros sous forme de prêts d'épargne. Déjà 1 milliard a été contractualisé, mais, sa directrice régionale Île-de-France, Marianne Louradour, l'admet, *« les besoins de financement de la SGP sont principalement devant elle. Elle empruntera 2 milliards en 2018 puis 3 milliards en 2019 »*.

Les entreprises prudentes

Dans ce contexte, les entreprises dépendantes du chantier du Grand Paris Express jouent avec le conditionnel. Claude Arnaud, président d'Efficacity, qui déjà réalise un travail sur la géothermie sur la ligne 15, s'interroge : *« Sur la 16, les tensions budgétaires empêcheront sans doute de faire des parois moulées. Pour la 18, nous y arriverons peut-être compte tenu de délais plus lointains. On a besoin d'applications pratiques et concrètes pour nos recherches. Maintenant, il nous faut les mettre en pratique pour récupérer l'énergie. Ce n'est pas tous les jours qu'un métro est construit. C'est un chantier exceptionnel ! »* Chez JCDecaux, premier afficheur dans les transports en commun franciliens, une mission Grand Paris a même été créée le 14 décembre afin de s'adresser aux décideurs politiques concernés et dépasser les relations avec les communes. Son directeur Thierry Courrault demeure *« optimiste »* : *« On espère que les pouvoirs publics vont mobiliser les ressources nécessaires. Ce mode de transport est absolument indispensable. La mobilité en Île-de-France constitue une énorme difficulté »*. Les concurrents sont sans doute déjà prêts à se saisir d'un potentiel qui concerne, rappelons-le, 68 gares ! Selon lui, il est néanmoins *« trop tôt pour estimer le marché »* : *« On a tous une vision globale et beaucoup de gares sont à l'état de projets. On est la touche finale de l'aménagement »*. Acteur de premier plan de la RATP au début du *« métro géant »*, auteur de rapports pour les gouvernements successifs en 2011 et 2012, Pascal Auzannet, qui retrace le feuilleton dans *Les Secrets du Grand Paris* (Hermann, 2017), est, en revanche, confiant : *« La fourchette 28-35 milliards donnée par Philippe Yvin est un peu élevée. Le coût du GPE sera de l'ordre de 30 milliards d'euros à mon avis. »*

Et de renvoyer à leur forteresse les hauts fonctionnaires : « *Les 550 millions d'euros de fiscalité francilienne sécurisent complètement le projet. Cela ne peut pas être traité par des technos. Ils n'auront pas le dernier mot, ce sera une décision présidentielle. La force et la faiblesse de la SGP, c'est qu'ils ont un magot que tout le monde veut piquer.* » Le président du Medef Île-de-France, Éric Berger, se veut, lui, réaliste : « *Philippe Yvin a eu l'autorisation du conseil de surveillance de lancer la procédure de souscrire à de nouveaux emprunts. C'est le signe qu'il n'y a pas d'arrêt brutal de prévu.* » Les entreprises pourraient-elles mettre la main à la poche pour combler le manque de liquidités ? *Niet*, répond le patronat francilien : « *Les TPE-PME sont déjà très sollicitées. Si on remet un frein, ce sera perçu négativement.* »

L'urgence : sécuriser le financement

Autre représentant, la CCI Business Grand Paris, créée en 2016, compte 1100 adhérents, dont 800 PME et 16 fédérations professionnelles, afin de rapprocher les maîtres d'ouvrage publics et privés en matière de transport, d'aménagement, de logement et de *smart city*. Les unes se préparent ainsi à la commande publique, les secondes augmentent leur référencement. Son directeur général, Étienne Guyot, est tout aussi formel que son homologue : elles ne peuvent participer davantage, mais ont la nécessité d'un cap clair. « *Elles ont besoin que le supermétro se réalise dans son intégralité, car il va déclencher des opérations, donc de l'emploi. Le GPE assurera en effet le transport des habitants comme des salariés. La visibilité sur le calendrier est essentielle, elle leur permettra d'anticiper leur recrutement et leur réponse aux donneurs d'ordre* », explique celui qui a été le premier président de la Société du Grand Paris.

Le 10 janvier 2017, l'agence Moody's a confirmé la notation Prime-1 de dette à court terme au programme de NEU CP [*marché des titres négociables à court terme, ndlr*] de 3 milliards d'euros de la SGP : « *Elle pourrait être revue à la hausse consécutivement à un relèvement de la notation du gouvernement central. Ce scénario apparaît néanmoins improbable dans le contexte actuel compte tenu de la perspective stable dont est assortie la notation de la France. Une dégradation du profil de crédit de l'État justifiant un abaissement de sa notation, ou toute évolution majeure du cadre institutionnel dont relève la SGP, aurait une incidence négative sur sa notation. De même, des signes d'affaiblissement du soutien accordé par l'État auraient une implication négative sur la notation.* »

On le voit bien, l'avenir du Grand Paris Express repose sur la sécurisation de son financement. On pourrait ajouter : c'est le bon moment d'emprunter, les taux d'intérêt ne resteront pas aussi bas encore des années. Or, il s'agit d'une infrastructure à impact écologique majeur à long terme, dans une région dont l'attractivité dépend de sa mobilité, dans la compétition européenne.

INTERVIEW // Jean-Luc Poidevin, directeur général en charge de l'urbain de Nexity, leader de la construction en Île-de-France : « Les professionnels ont besoin d'interlocuteurs » :

<https://www.latribune.fr/regions/ile-de-france/les-professionnels-ont-besoin-d-interlocuteurs-jean-luc-poidevin-nexity-765807.html>

Par César Armand

LE PARISIEN – 25/01/2018

5 RATP : Gros coup d'accélérateur pour des bus 100% électriques



Des bus électriques sont actuellement employés sur les lignes 341, 115 et 126.

Ceux qui seront commandés à l'issue de cet appel d'offres viendront équiper d'autres lignes de bus RATP à partir de 2020.

Ile de France Mobilités et la RATP viennent de lancer un appel d'offres portant sur la commande de 1 000 bus électriques. La RATP ambitionne pour 2025 un parc de bus 100% propres.

Cette fois, la transition a vraiment commencé. Alors que les premiers doutes à propos de la capacité de la RATP à tenir son objectif d'une flotte de bus «100% propres » d'ici à 2025 commençaient à affleurer, l'entreprise publique vient de lancer avec Ile de France Mobilités le plus important appel d'offres d'Europe pour l'achat de bus électriques.

La commande porte sur 250 bus électriques mais pourra être réajustée au cours des deux prochaines années et atteindre un maximum de 1 000 bus, pour un montant pouvant aller jusqu'à 400 M€.

Une sacrée accélération pour la RATP, qui ne dispose pour l'instant que de 74 bus électriques sur sa flotte de 4 700 bus en Ile-de-France, une seule ligne 100% électrique (341) et deux autres (la 115 et la 126) où ces bus sont en cours de déploiement.

La RATP a toutefois déjà bien avancé pour «décarboner » son parc de bus, puisqu'elle dispose également de 800 bus hybrides et de 140 bus bioGNV même si l'objectif, de détenir 2/3 de bus électriques, et 1/3 de bus au biogaz en 2025, semble encore loin.

Faire émerger une filière française du bus électrique.

Pour Jacques Baudrier (PCF), administrateur d'Ile de France Mobilités, peu importe si le calendrier dérape un peu. «C'est une commande majeure, qui en annoncera d'autres, qui va avoir un énorme impact sur la filière bus. Nous veillerons à ce que les contrats intègrent des clauses sociales et favorisent l'émergence d'une véritable filière française du bus électrique. Il serait regrettable que cette commande se traduise par l'achat massif de bus chinois à bas coûts », estime l' élu parisien.

La présidente de la RATP, Catherine Guillouard, souligne également le «véritable défi technologique » que représente cette transition vers l'électrique, « qui nécessite d'adapter, dans des délais très contraints, nos 25 centres bus ».

Valérie Pécresse (LR), la présidente de la région et d'Ile de France Mobilités, a pour sa part également annoncé le lancement prochain d'un autre appel d'offres «d'environ 450 bus sur trois ans » destinés aux différents opérateurs (Transdev, Keolis, Car Lacroix...) qui circulent dans ces départements.

Grégory Plesse

::: MEDEF

LA TRIBUNE – 25/01/2018

6 Frédéric Motte, le Nordiste du MEDEF



Frédéric Motte, président du Medef Hauts-de-France, se présente comme « candidat des territoires » pour succéder à Pierre Gattaz.

À 53 ans, Frédéric Motte, président du Medef Hauts-de-France, se présente comme « candidat des territoires » pour succéder à Pierre Gattaz, en juin. S'il est élu, ce serait une première dans l'histoire du Medef.

À 53 ans, Frédéric Motte est l'homme de beaucoup de réseaux : ceux du campus patronal d'Entreprises & Cités, à Marcq-en-Baroeul, dont il a été président pendant deux ans (il est encore administrateur du fonds de dotation), ceux du Ceser, le Conseil économique social et environnemental régional, qu'il a également dirigé durant deux mandats de trois ans et ceux du Medef régional qu'il préside depuis 2013.

Frédéric Motte a aussi dans son jeu une carte de visite politique, comme ancien maire du petit village de Beaucamp-Ligny dans la métropole lilloise mais aussi et surtout comme ex-vice-président centriste de l'ancienne communauté urbaine de Lille.

Dans la région, Motte est un nom qui a marqué le paysage de la métropole lilloise. Frédéric est issu d'une famille tentaculaire d'entrepreneurs spécialisés dans le textile. Il est le petit-fils de René Motte, fondateur des Brasseurs de la Lys. Une marque tellement omniprésente que c'était un demi de « bière Motte-Cordonnier » qu'on commandait dans les cafés !

Face à l'arrivée de la grande distribution au début des années 1980, Motte-Cordonnier fusionne avec les brasseries Artois avant d'être racheté par le groupe Interbrew, devenu InBev. C'est peut-être de ce ressort de l'histoire que lui vient son goût de la défense des petites et moyennes entreprises. « *Passons aux actes en faveur d'un rapprochement efficace entre les TPE, les PME, les ETI et les grands groupes* », plaide-t-il dans son manifeste pour sa candidature nationale. « *Le Medef doit se défaire de cette image d'entreprises du CAC 40. Le Medef fédère toutes les entreprises, des plus grandes aux plus petites.* »

Sorti d'une « modeste » école de commerce, de son propre aveu, après avoir travaillé un an pour un sénateur maire, il intègre le secteur bancaire en ouvrant l'agence lilloise de la Banque du Louvre (famille Taittinger). Il est ensuite appelé à diriger le département privé de la belge Kredietbank dans le Nord.

Partage des tâches

C'est dans son bureau de Wasquehal que sa fibre entrepreneuriale se réactive. « *Gilles Willot, que je n'avais jamais vu de ma vie, m'avait d'abord proposé un premier dossier à financer, que j'avais refusé. Il est ensuite revenu quinze jours après pour me proposer de reprendre ensemble une entreprise qui était à vendre.* »

À l'époque, Frédéric Motte est déjà le plus jeune maire de France mais qu'importe : il quitte alors son fauteuil de conseiller bancaire, hypothèque sa maison et démarre l'aventure de Cèdres Industries en août 1996.

Aujourd'hui, le groupe pèse 60 millions d'euros de chiffre d'affaires : il sous-traite la fabrication d'équipements pour les grands donneurs d'ordre industriels au sein d'une vingtaine de PME régionales comptant près de 500 salariés.

« *Sans vouloir me vanter, nous avons racheté des entreprises saines qui, sans nous, auraient fini par fermer : toutes étaient confrontées à des départs en retraite des dirigeants* », résume Frédéric Motte, qui déclare n'avoir jamais distribué de dividendes et toujours maintenu le savoir-faire en place.

Quant au succès de l'improbable alliance avec Gilles Willot, elle se fonde sur « *le partage des tâches entre lui pour la finance, moi pour le management et l'embauche d'un directeur général pour piloter l'opérationnel au quotidien* ».

Pour une meilleure représentation des territoires

C'est d'ailleurs à travers son adhésion à l'IUMM pour Cèdres Industries que Frédéric Motte fera ses premiers pas au Medef. Sa présidence est marquée par le projet « Génération Medef », qui vise à attirer les jeunes et à féminiser les mandats. Ses talents de manager en entreprise lui ont appris à trouver le consensus. C'est ainsi qu'il réussit à se faire désigner en 2015 à l'échelon national du Medef responsable de la très stratégique animation des territoires. Son cheval de bataille : que les territoires soient mieux représentés dans les organes nationaux de décision.

Son programme pour sa candidature ? Accompagner l'innovation et notamment la transformation digitale ; replacer l'homme au coeur de l'entreprise ; se battre pour un marché unique équitable, en accompagnant les entreprises à l'international. « *Ce n'est qu'une ébauche, car nous avons recueilli quelque 300 contributions des territoires que nous allons étudier : je suis le partisan du « bottom up », de la co-construction du projet avec les territoires* », conclut-il. Avant de concéder que sa candidature pâtit quand même d'un « *déficit de notoriété certain à l'échelle nationale avec une fonction d'animation des territoires au Medef peu médiatisée* ». Le début d'un nouveau marathon national pour ce Nordiste.

Qui sera le patron des patrons ?

La bataille pour la succession de Pierre Gattaz à la présidence du Medef est lancée. Après l'élimination de la candidature du patron de Michelin, Jean-Dominique Senard, empêché par la limite d'âge [65 ans au moment de l'élection le 3 juillet prochain, ndlr], les postulants commencent à se faire connaître. Jean-Charles Simon, ancien DG de l'organisation patronale à l'époque de Laurence Parisot et proche de Denis Kessler, avec qui il a travaillé à la FFSA et chez Scor, vient de se déclarer. On attend désormais l'entrée en lice des deux favoris : Geoffroy Roux de Bézieux, déjà candidat en 2013 et actuel vice-président délégué chargé de l'économie, et Alexandre Saubot, le puissant syndicat de la métallurgie, qui occupe le devant de la scène des négociations sociales. Mais on aurait tort d'oublier les candidats des territoires. Deux d'entre eux se sont lancés : Patrick Martin, patron du Medef Auvergne-Rhône-Alpes, et Frédéric Motte, président de l'organisation patronale dans les Hauts-de-France. *La Tribune* commence avec lui les portraits des candidats à la présidence du Medef.

Bio

- **1964** Naissance à Armentières.
- **1989-1992** Conseiller municipal d'opposition à Armentières.
- **1991** Banque du Louvre (famille Taittinger) puis Kredietbank.
- **1995-2014** Maire de Beaucamps-Ligny.
- **1996** Cofonde le groupe Cèdres Industries.
- **2001-2008** Élu, puis vice-président de l'agglomération de Lille.
- **2004** Rejoint le Ceser au titre du Medef.
- **2007** Formation des jeunes leaders politiques Aspen.
- **2014-2016** Président d'Entreprises & Cités.
- **2016** Président du Medef régional.
- **2017** Candidature à la présidence nationale du Medef.

Par Gaëtane Deljurie

LA TRIBUNE – 25/01/2018

7 « L'entreprise doit être remise au cœur du MEDEF » (Jean-Charles

Simon)



Pour Jean-Charles Simon, fondateur du cabinet conseil Stacian et candidat à la succession de Pierre Gattaz à la tête du Medef, le premier axe d'amélioration, c'est la réforme de la gouvernance interne.

Jean-Charles Simon, fondateur du cabinet de conseil Stacian, est l'un des candidats surprises à la succession de Pierre Gattaz à la présidence de l'organisation patronale. Ses objectifs : un Medef plus démocratique et une approche ouvertement libérale des questions sociales, avec la remise en cause de la cogestion de l'assurance chômage, de la formation ou des retraites complémentaires. Décoiffant...

LA TRIBUNE - Vous avez déclaré votre candidature le 4 janvier. Vous n'étiez pas le plus attendu, ni ne semblez le mieux placé. À 47 ans, vous pensez pouvoir bénéficier d'un « effet Macron » ?

JEAN-CHARLES SIMON - Trois conditions statutaires sont prévues pour se présenter : avoir moins de 65 ans, ce qui a été largement commenté ces derniers mois ; appartenir à une organisation membre actif du Medef ou d'une de ses composantes - dans mon cas, l'entreprise de conseil que je préside adhère au Medef Paris - ; et enfin, il faut, avant le 3 mai, début officiel de la campagne, réunir 50 parrainages au sein de l'assemblée générale du Medef. Tous les candidats qui rempliront ces conditions seront formellement à égalité. Je pense bien connaître le monde patronal, et celui-ci me connaît bien aussi, car j'ai été impliqué dans diverses fonctions, à la fédération des assurances, à la direction de l'Afep [*Association française des entreprises privées, ndlr*] et au Medef, à deux reprises depuis sa création, dont à la direction générale avec Laurence Parisot. Je ne sais pas quels sont les critères sur lesquels on est considéré comme favori ou *outsider*, mais ce que je souhaite en tout cas, pour le Medef, c'est que cette élection ne se fasse pas en coulisses et par des tractations, mais vraiment sur des projets. Ma démarche, c'est de m'adresser à tous les votants, mais aussi à tous leurs adhérents, pour leur proposer un projet que je vais détailler dans les semaines à venir de manière transparente.

Le mode d'élection au Medef est un peu d'un autre temps, non ?

Il y a 560 membres de l'assemblée générale sachant que tous n'ont pas nécessairement une autonomie de vote. Certaines fédérations ou territoires peuvent choisir de voter de manière groupée. Cette élection-là va bien sûr respecter cette procédure, mais cela fait partie des archaïsmes qu'il faudrait corriger. Je propose de donner plus de pouvoir de décision aux quelques 124 000 entreprises officiellement adhérentes, selon le décompte fait par l'État l'an dernier dans le cadre de la mesure de la représentativité patronale. 124 000 au lieu des 700 000 revendiquées jusqu'ici... Sur ces 124 000 adhérents, je trouve regrettable qu'il y en ait très peu qui puissent s'exprimer dans cette élection. Je proposerai donc une réforme des statuts afin de permettre l'élection du président du Medef au suffrage direct par ses adhérents. Il y aurait deux collèges : le premier, où chaque entreprise aurait une voix, et un deuxième, en rapport avec la taille de l'entreprise, soit en fonction de l'effectif, critère utilisé pour la représentativité dans le dialogue social, soit en fonction de la valeur ajoutée au sens comptable, critère utilisé par le Medef pour mesurer le poids économique de chacun de ses adhérents et solution qui a ma préférence. Il y aurait ainsi deux clés dont l'addition donnerait le nouveau collège électoral.

Que faire du Medef dans la France de Macron ?

Le fil rouge de ma candidature, c'est que le Medef doit avoir pour mission première de défendre l'intérêt et la liberté de l'entreprise, donc de ses adhérents et de ceux qui pourraient le devenir. Tout doit découler demain de l'entreprise, qui doit être remise au centre des préoccupations. Les chiffres de la représentativité, mais aussi la participation extrêmement faible aux élections aux CCI [*chambres de commerce et d'industrie*] avec à peine plus de 10 % de votants, démontrent qu'il y a un vrai problème de légitimité de nos organisations patronales.

Les élections présidentielle et législatives de 2017 ont montré que de très vieux partis comme le PS peuvent « mourir ». Cette faible représentativité signifie-t-elle que le Medef pourrait disparaître ?

Ce danger guette tous les partenaires sociaux, les syndicats de salariés comme les organisations patronales. La crainte, c'est qu'il se produise un détachement progressif à l'égard de nos corps intermédiaires. Sur les 124000 entreprises adhérant au Medef, la plupart ne le savent même pas. Elles le sont souvent en raison de leur appartenance à une fédération professionnelle. Les grandes entreprises sont toutes adhérentes au Medef, mais sans réelle implication dans ce qui s'y passe au quotidien. C'est pour cela qu'il faut remettre l'entreprise au coeur et que le premier pilier de mon programme, c'est la réforme du paritarisme. J'ai la conviction que la focalisation du Medef sur le paritarisme explique l'éloignement progressif des entreprises adhérentes, parce que, sans proximité avec le quotidien de l'entreprise, la légitimité du Medef disparaît et son utilité avec.

Quel doit être le rôle du Medef nouveau que vous appelez de vos vœux ?

Pour asseoir l'utilité, il faut rendre des services nouveaux, afin que l'entreprise se sente concernée. Il faut lui démontrer qu'il est utile pour elle de s'impliquer dans les travaux de l'organisation patronale. Or, si les adhérents ont le sentiment qu'on ne leur demande jamais leur avis, si, quand le Medef prend des décisions importantes en leur nom, il ne revient jamais vers elles, comment peut-on imaginer que les entreprises trouvent utile de participer ? On l'a vu, par exemple, dans la négociation sur l'assurance chômage : on a accepté d'accroître les cotisations des entreprises avec l'aval du Medef sans rien leur demander !

Dans la France de Macron que vous évoquez, il est très facile, avec les nouvelles technologies, de faire rapidement une consultation sur un point qui fait débat. Donc, quand il y a un débat aussi virulent que celui de l'an dernier sur la hausse des cotisations d'assurance chômage des entreprises, il faut savoir revenir vers la base pour donner une légitimité à la décision qui est prise.

Au risque d'un populisme ou d'un néopoujadisme patronal ? Il faut parfois du courage pour trouver des compromis sociaux représentant l'intérêt général ?

Il faut, bien sûr, des organes représentatifs désignés par les adhérents, mais ma conviction, c'est que, quand il faut prendre des décisions difficiles, on ne peut pas le faire sans le soutien de ses adhérents. Il est évident qu'on ne peut pas faire de la démocratie directe en permanence et qu'il y a parfois des négociations très complexes qui font l'objet d'un compromis, comme vous dites, mais ça, les chefs d'entreprise le comprennent très bien car ils le vivent tous les jours dans leur entreprise. Mais ne jamais revenir vers la base, cela me paraît impossible dans la France d'aujourd'hui. Je propose donc non seulement une nouvelle gouvernance plus transparente et démocratique, mais aussi de revoir les missions du Medef, qui doit rendre des services utiles aux entreprises adhérentes. Le Medef peut proposer à ses adhérents des services concrets. Ce serait bien mieux que de s'arc-bouter sur la conservation du paritarisme : gérer des mandats, c'est devenu très éloigné de la réalité quotidienne des entreprises dans nos territoires

Ne faudrait-il pas aussi revoir le financement du Medef pour le rendre plus transparent ?

Le financement est un problème majeur : tous les partenaires sociaux bénéficient de transferts des organismes paritaires. Or ce sont exclusivement les cotisations des adhérents qui devraient les financer. Le nouveau financement imposé par la réforme de 2014 avec une taxe de 0,016 % sur la masse salariale de toutes les entreprises, même celles qui ne sont pas adhérentes au Medef ou aux autres

organisations patronales, c'est un détournement non consenti de l'argent des entreprises et des salariés en France. Ce prélèvement, qui finance les cinq syndicats de salariés et les trois organisations d'employeurs, représente tout de même 90 millions d'euros de recettes annuelles : c'est énorme et tout à fait anormal.

N'est-ce pas un peu compliqué pour un entrepreneur comme vous de cumuler cette activité avec la mission de président du Medef, qui n'est pas rémunérée ?

Absolument pas. Il est normal que les mandats d'élus dans les organisations représentatives soient bénévoles. Dans mon cas, il se trouve que mon activité professionnelle peut bien s'adapter à une mission aussi prenante que celle de président du Medef.

Vous êtes un proche de Denis Kessler, patron de Scor et ancien dirigeant de la FFSA [Fédération française des sociétés d'assurance, Ndlr] et du Medef. Est-ce qu'il vous soutient ?

Ma candidature n'est absolument pas téléguidée, si c'est ce que vous sous-entendez. Je ne suis pas le candidat de quelqu'un, je suis tout à fait libre. Il se trouve que je n'ai même pas eu l'occasion d'informer Denis Kessler en amont de ma candidature. Et je ne peux pas me prévaloir de son soutien. Il a, bien sûr, beaucoup compté dans mon parcours et ma formation intellectuelle, notamment dans la période 1999-2002, autour de ce qui avait été appelé la Refondation sociale. Mais je vous ferai observer que mon programme est finalement très différent de ce que je pouvais penser à l'époque. Au moment de la Refondation sociale, il m'apparaissait important que les corps intermédiaires soient plus forts et autonomes. C'était une réaction d'autodéfense de l'ensemble des partenaires sociaux au regard de la façon brutale dont l'État avait voulu imposer le financement des allègements de charges pour mettre en place les 35 heures.

Près de vingt ans plus tard, mon diagnostic est très différent. Les corps intermédiaires sont épuisés par leurs responsabilités et ne parviennent pas à réformer les systèmes dont ils ont la charge. Je pense même qu'au contraire, ne parvenant pas à réformer l'assurance chômage, les retraites complémentaires ou la formation professionnelle, les partenaires sociaux doivent renvoyer vers d'autres acteurs la gestion de systèmes sociaux qui accumulent des déficits ou dysfonctionnent.

Ce devrait donc être principalement la responsabilité de l'État ?

Il y a deux possibilités. Concernant la compensation de l'absence de revenus d'activité, pour adopter une approche plus large que la seule assurance chômage, l'État est en effet le mieux placé parce que c'est aussi lui qui a la responsabilité des minima sociaux. Je note d'ailleurs la volonté du président de la République d'intégrer de nouveaux publics et donc de financer de plus en plus par l'impôt une solidarité qui devient universelle. Cela ne veut pas dire que ce doit être le même périmètre d'indemnisation ni les mêmes paramètres, mais c'est une mission que peut tout à fait remplir l'État.

Mais, dans d'autres domaines, il y a un autre acteur, auquel, par idéologie, on se refuse à recourir en France, à savoir le marché. C'est la grande différence entre le modèle social français et celui que l'on observe chez nos voisins : le marché y est beaucoup plus sollicité pour apporter des solutions de financement par des mécanismes non pas obligatoires, mais facultatifs, qui viennent compléter ce que fait l'État en matière de socle de solidarité.

Je regrette que la représentation des entreprises, qui à mon sens doit défendre l'économie de marché, ne fasse pas plus la promotion de la couverture d'un certain nombre de risques sociaux par le marché. En gérant l'assurance chômage, la formation professionnelle, le 1 % logement et les retraites complémentaires (à elles seules plus de 70 milliards d'euros de prélèvements annuels) comme il le fait actuellement, le Medef cautionne implicitement des mécanismes qui ne passent pas par le marché ou dans lequel il est réduit à pas grand-chose.

Le Medef se fait ainsi en quelque sorte le complice d'un niveau de prélèvements obligatoires insupportable pour la compétitivité de l'économie française. Soyons clairs : la France est une anomalie par la place qu'elle accorde à la dépense publique socialisée. C'est le pays qui a fait le choix du niveau

le plus important au monde de dépenses sociales financées par l'impôt. Sans se référer à des pays considérés ici comme le Far West, mais, par exemple, à l'Allemagne, on constate que l'écart de prélèvements obligatoires que nous subissons s'explique par le choix d'un modèle social quasi exclusivement public et obligatoire.

Mais le marché, est-ce encore une bonne solution dans un monde où le libéralisme est en train de mourir ?

Les dépenses sociales publiques représentent 32 % du PIB en France et pèsent très lourd sur la compétitivité, car ce sont les ménages et les entreprises qui en assument la charge. Ce système a-t-il de bons résultats ? Si je regarde encore une fois l'Allemagne, je vois un pays qui, il y a douze ans, avait un chômage plus élevé qu'en France et qui par des réformes majeures du marché du travail et de l'indemnisation est parvenu à un taux de chômage plus de deux fois inférieur au nôtre. Taux de chômage de longue durée, précarité sur le marché du travail, inadéquation entre offre et demande d'emplois, taux d'activité des seniors et des jeunes... : sur tous ces critères, le système français est non seulement le plus cher du monde, mais en plus il n'est pas performant !

Ce n'est pas de l'ultralibéralisme. On parle de diminuer de cinq à six points un niveau de dépenses publiques qui représentent 32 % du PIB. Il ne s'agit pas de tout supprimer, mais de rendre notre système plus agile, de diminuer les contraintes qui pèsent sur les entreprises et donc, in fine, sur l'emploi. Rendre pour partie facultative la protection sociale est le seul moyen d'y parvenir. Il faut, bien sûr, un filet de sécurité publique minimal financé par la solidarité nationale et donc les impôts, et le compléter par des mécanismes complémentaires de marché pour ceux qui le veulent.

Donc, vous êtes le candidat des assureurs à défaut d'être celui de Denis Kessler...

Pas nécessairement. Il y a aussi en France des mutuelles de santé et de prévoyance qui font très bien ce métier. Ce sont des solutions de marché. Il est normal de regarder quel est le meilleur opérateur en mesure de les apporter. Il n'y a pas que la retraite ou la santé. Sur la formation, pour laquelle les assureurs ne sont pas directement concernés, il y a des opérateurs privés de qualité qui proposent des solutions de marché et auquel on n'a pas suffisamment recours. Ce sont des activités dans lesquelles l'État peut fixer un cahier des charges très contraignant, y compris pour la rentabilité des acteurs. L'État accrédite les organismes, et les partenaires sociaux peuvent jouer un rôle en validant ou certifiant les acteurs pouvant assurer ce service auquel ils ont contribué en apportant des financements ou en ayant abondé un compte de formation que le salarié va utiliser.

Quel interlocuteur Jean-Charles Simon, 47 ans, sera-t-il en président du Medef face à Emmanuel Macron, 40 ans, président de la République ?

Nous avons un président qui parle beaucoup de transformation. Je proposerai que le Medef, au lieu d'être ce qu'il a été jusqu'ici, à savoir un cogestionnaire du paritarisme, soit une force de propositions transformatrices de son propre champ de responsabilités pour y travailler avec les pouvoirs publics, plutôt que d'être un verrou. Sur l'assurance chômage, il est étonnant, du point de vue de l'intérêt des entreprises, que face à une demande d'évolution émise par l'État et contenue dans le programme du candidat Macron, le Medef ait eu comme réponse de cosigner avec les sept autres partenaires sociaux avec qui il cogère ce système, dont la CGT, un courrier pour répondre en substance à l'État que l'assurance chômage n'était pas son affaire. Ce genre de position me semble d'un autre temps.

Il y a déjà deux autres candidats originaires des territoires, l'un du Nord, l'autre d'Auvergne-Rhône-Alpes (voir La Tribune des 11 et 18 janvier), qui réclament, comme vous, de profondes évolutions au Medef. Un ticket commun est-il envisageable, et comment donner plus de place aux territoires dans le Medef de demain ?

Les territoires sont essentiels à la vie du Medef parce qu'ils sont en prise avec la société, qu'il s'agisse des élus locaux ou des autres parties prenantes de l'entreprise. C'est la capacité du Medef à se faire entendre qui se joue à travers les territoires. Le premier axe d'amélioration, c'est la réforme de la gouvernance interne que j'ai évoquée, car ils ont aujourd'hui une place que je trouve insuffisante. Le

deuxième, c'est de leur donner plus de moyens pour agir en repensant la façon dont le Medef et les organisations qui le composent mutualisent leurs ressources au profit des territoires. Je m'adresserai notamment aux grands groupes en leur disant qu'ils ont un intérêt majeur, pour renforcer l'image de l'entreprise dans la société, à aider les territoires. Je ferai des propositions précises de nouveaux modes de répartition des moyens de l'ensemble de l'écosystème patronal.

Pourriez-vous proposer une fusion entre l'Afep, qui représente les très grands groupes, et le Medef, puisque vous avez travaillé pour les deux ?

C'est au Medef de faire le premier pas vers les autres organisations patronales afin de mieux travailler ensemble. Je proposerai de créer une maison commune afin que le Medef, la CPME [*Confédération des PME*], l'Afep et d'autres coopèrent mieux et davantage. Il y a trop de divisions aujourd'hui au sein du monde patronal et un manque de dialogue, notamment avec le monde des startups. Tous ceux qui veulent défendre l'entreprise doivent apprendre à travailler en mode coopératif. Le paysage français des partenaires sociaux est le plus morcelé au monde : chez nos voisins, il y a généralement une seule organisation patronale représentative et au maximum deux syndicats. En France, nous sommes huit autour de la table : c'est préjudiciable à un dialogue social clair et efficace, qui ne soit pas basé que sur des postures.

Propos recueillis par Philippe Mabile

L'OPINION – 25/01/2018

8 MEDEF : vrai coup d'envoi de la campagne pour la succession de Pierre Gattaz



Geoffroy Roux de Bézieux se lance dans la course à la présidence du Medef

Depuis que Jean-Dominique Senard, le patron de Michelin, a été obligé de jeter l'éponge, les adhérents du Medef se préparent à un duel entre Geoffroy Roux de Bézieux et Alexandre Saubot. Si le premier est en partie comptable du bilan de Pierre Gattaz le second est gêné aux entournures par les négociations actuelles sur l'assurance-chômage ou la formation professionnelle, dont il est chef de file.

C'est tout sauf une surprise... Alors qu'il se prépare depuis longtemps, [Geoffroy Roux de Bézieux](#) s'est enfin déclaré officiellement, « pour porter la voix des entrepreneurs » a-t-il expliqué dans un entretien au *Figaro*. Fondateur de plusieurs entreprises dans le secteur des télécoms, – comme The Phone House ou Virgin Mobile —, qu'il a revendues, Geoffroy Roux de Bézieux dirige aujourd'hui une PME spécialisée notamment dans l'huile d'olive, Oliviers & Co.

En 2013, déjà, l'entrepreneur avait candidaté, avant de se rallier à [Pierre Gattaz](#). En échange, il avait obtenu une place de vice-président. Pendant les cinq années de mandat du patron de Radiall, Geoffroy Roux de Bézieux était donc aux manettes, ce qui constitue aux yeux de ses opposants l'un de ses principaux handicaps aujourd'hui. Le quinquagénaire assume le bilan, même s'il prône quelques changements radicaux pour le futur Medef qu'il veut incarner.

« Nous devons être à la fois l'avant-garde des entrepreneurs et l'aiguillon des réformes », assure-t-il au *Figaro* : « le Medef, qui repose surtout sur une organisation post-1945, celle d'une époque où les entreprises étaient toutes sur un modèle taylorien, doit évoluer ».

En matière [de gouvernance](#), il promet de donner plus de places aux femmes et aux jeunes, mais de faire en sorte qu'en termes de financement le Medef « vive à 100 % des cotisations volontaires des entreprises adhérentes, qu'elles soient directes ou indirectes, contre 70 % aujourd'hui ». Et d'avancer l'idée aussi d'un changement de nom.

Sa candidature ne suscite pas beaucoup de réactions au sein de l'organisation patronale. Depuis que le conseil exécutif a contraint en décembre dernier [Jean-Dominique Senard, le patron de Michelin](#), à jeter l'éponge les adhérents se préparent à un match Geoffroy Roux de Bezieux vs Alexandre Saubot. Le patron de la fédération de la métallurgie, la plus importante du Medef n'a jamais caché, lui aussi, son ambition d'accéder à la présidence du Medef.

Mais il n'est pas soumis aux mêmes contraintes. La première concerne son organisation. Son mandat à la présidence de l'UIMM arrive à échéance en mars prochain, et il faudra qu'il dise à ses troupes s'il envisage de se représenter ou s'il préfère concourir pour le Medef dont l'élection est prévue le 3 juillet.

Négociations tendues. La seconde difficulté pour [Alexandre Saubot](#) est qu'il est le négociateur [dans les principales discussions qui se tiennent actuellement sur l'assurance chômage, la formation professionnelle, ou encore l'apprentissage](#). Pris dans les échanges avec le gouvernement et les syndicats, son positionnement n'est pas aisé. Et en termes de calendrier, il lui faudra avoir soldé ces négociations pour pouvoir se déclarer. Or, ces dossiers prennent du retard. Sur l'apprentissage, les choses se tendent entre le patronat et les régions. Sur la formation professionnelle, négociation qui doit se terminer le 16 février, on piétine encore un peu plus : ce mercredi, les PME ont annoncé leur refus de reprendre les échanges. La séance qui devait se tenir le 26 est, du coup, ajournée. Quant à l'assurance chômage, une nouvelle rencontre se tient ce jeudi, mais les partenaires sociaux ne sont pas sûrs de tenir la feuille de route ainsi que le timing imposés par l'exécutif.

Par ailleurs, Alexandre Saubot est très décrié en interne. « Le fait que l'UIMM ait trusté tous les postes dans le social ou presque ne passe pas. Cette hégémonie agace profondément », explique un bon connaisseur de l'organisation.

Réputé froid, ce polytechnicien qui dirige une belle ETI française, Haulotte, spécialisée dans les nacelles, ne compte pas que des soutiens au sein du patronat. Au point qu'il n'est pas à l'abri qu'un front « tout sauf Saubot » se dessine. Quant à voir arriver un troisième homme, une candidature nouvelle, surprenante, sur le modèle d'un Jean-Dominique Senard, beaucoup n'y croient pas.

En attendant, « il y a une vraie demande de campagne », plaide Geoffroy Roux de Bézieux. « Tous les cinq ans, les patrons débattent. Ce n'est pas si commun dans les organisations patronales mais aussi syndicales ».

Comme c'est le cas traditionnellement, plusieurs grandes fédérations vont donc organiser des rencontres, débats, grands oraux où les postulants viendront défendre leurs idées. Ce n'est qu'à l'issue de ces échanges qu'elles se prononceront. Ces tribunes seront ouvertes. Ainsi, les deux représentants des Medef régionaux qui se sont déjà officiellement lancés dans la course, pour porter la voix des territoires, comme [Patrick Martin, président du Medef Auvergne Rhône-Alpes](#), ou encore [Frédéric Motte, à la tête du Medef Hauts-de-France](#), seront invités. Sera également de la partie [Jean-Charles Simon, ancien directeur général du Medef](#), qui s'est déclaré début janvier.

En attendant, les tractations feutrées vont se multiplier. Les équipes de campagne se constituent, avec les consultants et communicants. Ainsi, Geoffroy Roux de Bézieux s'est-il entouré des services de Publicis ; quant à Alexandre Saubot, il a l'habitude de travailler avec Havas.

Déçu de ne pouvoir avoir pu mettre en selle Jean-Dominique Senard, Pierre Gattaz souhaite rester neutre. Le président du Medef vise la présidence de Business Europe. À charge pour lui de garder une

forme de distance dans cette campagne et de garantir que le Medef ne se laisse pas envahir par la guerre de succession qui va occuper le devant de la scène, ces prochains mois.

[Fanny Guinochet](#)

LES ECHOS – 25/01/2018

9 MEDEF : vers un match Roux de Bézieux - Saubot



Après la candidature de Geoffrey Roux de Bézieux, Alexandre Saubot devrait être le prochain à se lancer dans la course à la présidence du Medef.

Geoffroy Roux de Bézieux vient d'annoncer sa candidature à la présidence de l'organisation patronale. Alexandre Saubot attend la fin des négociations sur l'assurance-chômage et la formation professionnelle pour sortir du bois.

Après [Geoffroy Roux de Bézieux](#), qui sera le prochain à se lancer dans [la course à la présidence du Medef](#) ? Le nom d'Alexandre Saubot est dans tous les esprits et lui-même n'a jamais caché son intérêt pour le poste. Pourquoi retarder dans ce cas l'annonce de sa candidature ? Pour des raisons de calendrier essentiellement. Alexandre Saubot, actuel vice-président du Medef comme Geoffrey Roux de Bézieux, conduit les négociations avec le gouvernement et les syndicats sur [l'assurance-chômage](#) et [la formation professionnelle](#). Pas question de polluer ces discussions avec la succession de Pierre Gattaz. Il est donc vraisemblable qu'Alexandre Saubot ne dira rien avant leur fin programmée à la mi-février.

Problème de calendrier

Alexandre Saubot a aussi un autre problème de calendrier à gérer. Son mandat à la tête de la fédération de la métallurgie (UIMM) arrive à échéance au mois d'avril. Soit bien avant la date de l'élection à la présidence du Medef, qui a lieu tout début juillet. Sauf à vouloir courir deux lièvres à la fois, ce qui est rarement un bon calcul en matière d'élection, il va devoir rapidement officialiser son renoncement à briguer un deuxième mandat à la tête de l'UIMM. Ce sera une forme de déchirement pour lui car il s'est investi avec détermination dans cette fonction et pour un secteur d'activité, l'industrie, qu'il connaît bien.

Certains le verraient bien briguer une autre présidence, celle du nouveau think thank baptisé « France industrie », fruit du rapprochement entre le Cercle de l'industrie et le GFI (Groupement des fédérations industrielles), actuellement présidé par Philippe Varin, ancien patron de PSA. L'objectif est d'en faire l'équivalent du Bundesverband des Deutschen Industrie (BDI) allemand, mais on en est encore très loin pour le moment. Et le Medef reste jusqu'à présent l'interlocuteur privilégié du gouvernement pour toutes [les grandes réformes économiques et surtout sociales](#).

« La voix des entrepreneurs »

Le fait d'être vice-président du Medef en charge du pôle social est donc à la fois un atout pour Alexandre Saubot, mais aussi un handicap. Un atout car il connaît parfaitement ses homologues syndicaux et patronaux et connaît le ministère du Travail comme sa poche. Un handicap car certains lui reprochent

justement de faire trop de social. « *Sur le volet social, c'est le plus brillant de tous, assure un des piliers du Medef. Mais veut-on vraiment un directeur des affaires sociales à la tête du Medef ou quelqu'un qui représente et défend les entrepreneurs ?* »

C'est un résumé un peu rapide de la campagne qui s'annonce, car Alexandre Saubot est aussi à la tête d'une entreprise, Haulotte Group, qu'il a d'ailleurs réussi à bien redresser après une crise sévère en 2009, mais c'est le schéma que va vouloir imposer son principal concurrent, Geoffroy Roux de Bézieux. Ce dernier s'applique en effet à mettre en avant son profil d'entrepreneur et ses réussites. Il a d'ailleurs reçu dès mercredi le soutien d'un autre vice-président du Medef, en charge de l'entrepreneuriat, Thibaut Lanxade. Et ce n'est pas un hasard si le slogan qu'il a choisi pour sa campagne s'intitule « La voix des entrepreneurs ».

Marie Bellan

::: ECONOMIE

LE PARISIEN – 25/01/2018

10 Le chômage a légèrement baissé en 2017, mais moins qu'en 2016



Le nombre de chômeurs a baissé de 15 700 personnes (-0,5 %) en 2017, pour s'établir à 3,45 millions en fin d'année en métropole, a annoncé mercredi le ministère du Travail, ce mercredi.

C'est presque décevant au regard du [retour de la croissance](#). Le chômage a fini l'année 2017 [en quasi-stagnation](#). Oui il baisse, mais très légèrement.

Selon les chiffres de Pôle emploi publiés ce mercredi, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a baissé de 0,1% en décembre (-2700). Pour les chômeurs inscrits en catégorie B (qui ont exercé une activité de 78 heures ou moins dans le mois), le recul est plus prononcé car la baisse est sur un mois de -1,1%. En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie C, ceux qui exercent une activité réduite longue (plus de 78 heures d'activité dans le mois), leur nombre progresse. En décembre, la hausse est de 0,9%.

« Il n'y a aucune surprise particulière dans la publication de ces chiffres, estime Bruno Ducoudre, économiste spécialiste de l'emploi au sein de l'OFCE (observatoire français des conjonctures économiques). On aurait néanmoins pu s'attendre à une baisse plus marquée étant donné les chiffres de l'embauche qui semblent avoir atteint un niveau record au même moment ».

Au total, après un net recul en 2016, le chômage aura un peu moins reculé en 2017 avec une baisse du nombre de chômeurs de 15.700 personnes (-0,5%) en 2017, pour s'établir à 3,45 millions en fin d'année

en métropole, a annoncé le ministère du Travail. La baisse a été encore plus faible sur l'année (-13.000, -0,3%) en incluant l'outre-mer, pour un total de 3,71 millions de chômeurs inscrits en catégorie A (sans activité) en France entière.

Bérandère Lepetit

LES ECHOS – 25/01/2018

11 Pôle emploi face au défi des offres non pourvues



L'opérateur public a atteint, voire dépassé, tous ses objectifs, en termes de satisfaction des services rendus. Mais il doit agir en priorité sur les offres d'emploi non pourvues qui augmentent.

A défaut de voir le XV de France refaire le grand chelem, Jean Bassères, le directeur général de Pôle emploi, grand amateur de rugby, peut se féliciter de la performance de ses troupes. L'opérateur public a atteint, voire dépassé, l'an dernier les quatorze objectifs fixés en concertation avec l'Etat et l'Unédic. « *C'est la première fois* », a-t-il souligné mercredi. Il est d'autant plus satisfait que les résultats ont été atteints malgré [un nombre de demandeurs d'emploi](#) qui reste encore très élevé.

Jean Bassères a mis en avant le taux de satisfaction des chômeurs en termes d'accompagnement (71,1 %, +7 points en un an et +4 points par rapport à l'objectif). C'est, a-t-il expliqué, le résultat de l'organisation de l'accueil en agence, du gros investissement en formation des conseillers, mais aussi de la suite du plan 500.000 formations supplémentaires lancé sous François Hollande. Au total, 4,1 millions d'inscrits ont retrouvé un emploi de plus d'un mois, soit 200.000 de plus qu'en 2016.

Offres non pourvues en hausse

La satisfaction mesurée vis-à-vis des services d'indemnisation est aussi élevée. Même satisfecit côté entreprise, même si Pôle emploi doit constater une légère dégradation des avis favorables (qui passent de 71,3 % à 70,7 %).

Jean Bassères a mis ce léger fléchissement sur le coup de la reprise économique. Avec l'amélioration de la conjoncture, le volume des offres déposées a bondi de 20 % à effectifs de conseillers constants. Qui plus est, l'opérateur doit compter avec [une forte hausse des difficultés de recrutement](#), entre 200.000 et 330.000 offres étant non pourvues, selon l'opérateur.

Agir pour diminuer ces chiffres constituera donc une des priorités pour 2018. Pour cela, l'opérateur mise sur les 14 milliards du grand plan d'investissement dans les compétences du gouvernement pour lequel il sera le prescripteur numéro un. Mais aussi sur [une nouvelle approche vis-à-vis des TPE](#), et des formations touchant au savoir être, un problème que font remonter nombre de recruteurs, selon Jean Bassères.

Alain Ruello

12 De plus en plus d'embauches en CDI



La publication mercredi des déclarations d'embauches hors intérim sur le quatrième trimestre apporte un peu d'eau au moulin du patronat, farouchement opposé à toute pénalisation financière des contrats courts.

Le nombre d'embauches en CDI a progressé de 14,5 % au quatrième trimestre sur un an, a indiqué mercredi l'Acoss. Mais sept embauches sur dix se font toujours sous forme de CDD de moins d'un mois.

Un argument bienvenu pour le Medef ? La publication mercredi des déclarations d'embauches hors intérim sur le quatrième trimestre apporte un peu d'eau au moulin du patronat, farouchement opposé à toute pénalisation financière des contrats courts, quelqu'en soient les modalités. C'est [l'un des sujets les plus épineux](#) de [la réforme en cours de l'assurance-chômage](#) .

Les statistiques de l'Acoss, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, confirment en effet que la reprise économique s'accompagne d'une nette amélioration de la qualité de l'emploi, mesurée par les embauches en CDI. Celles-ci ont progressé de 6,4 % au quatrième trimestre par rapport au précédent, pour frôler le million, soit près de la moitié du nombre d'embauches de plus d'un mois sur la période. A +14,5 %, la progression est encore plus impressionnante sur un an.

Sept embauches sur dix en CDD de moins d'un mois

En volume, l'immense majorité des CDI ont été signés, sans surprise, dans le secteur tertiaire. La palme revient au secteur de l'hébergement et de la restauration, avec près de 175.000 CDI sur le quatrième trimestre. Là encore, le patronat pourra brandir ces chiffres pour sa défense, ce secteur étant pointé comme l'un de ceux qui abusent le plus du phénomène de permitence, qui consiste pour un employeur à embaucher la même personne à coups de contrats courts entrecoupés de périodes de chômage (indemnisées). Un phénomène qui plombe les caisses de l'Unédic.

Les syndicats, qui tiennent à une taxation des contrats courts, pourront brandir l'autre facette des statistiques de l'Acoss. Si les CDI continuent de tirer les embauches de plus d'un mois (celles-ci ont même atteint un record à 2,07 millions au quatrième trimestre), [les embauches de moins d'un mois](#) , elles, ne diminuent pas. Elles continuent de progresser trimestre après trimestre en rythme annuel, au point de toujours représenter près de 7 embauches sur dix.

L'exemple de l'hébergement et de la restauration, là encore, nourrira les arguments des organisations de salariés : si le secteur a conclu près de 175.000 CDI sur les trois derniers mois de l'année, il a aussi conclu près de 290.000 CDD de moins d'un mois.

Les effectifs salariés progressent moins vite que les CDI

« *La progression du nombre de CDI est très importante* », analyse Yannick L'Horty, professeur à l'université Paris-Est Marne-La-Vallée, directeur de la fédération travail, emploi et politique publique du CNRS (TEPP). Mais pour mesurer l'amélioration réelle du marché du travail, il faut regarder leur part dans le « stock » total d'emplois.

L'amélioration sera d'autant plus réelle si cette part, qui se situe aux alentours de 75 % depuis des années, progresse, compte tenu, évidemment, des destructions de CDI, à la suite de licenciements ou de ruptures conventionnelles.

A contrario, la hausse des embauches en CDI peut n'être que le reflet d'une plus grande rotation de la main d'oeuvre, ce qui est classique en phase de reprise économique, souligne le chercheur. « *In fine, les deux tendances peuvent jouer. Mais ce qui est certain, c'est que la progression des effectifs salariés est très nettement inférieure à celle des CDI* », souligne-t-il.

Alain Ruello

LES ECHOS – 25/01/2018

13 Pouvoir d'achat : l'exécutif promet un gain de 2 milliards en 2018 pour les ménages



Le gouvernement fait la promotion de sa réforme des cotisations sociales, alors que sa promesse de gains de pouvoir d'achat liés à sa politique a été mise en doute par des études ces dernières semaines.

La bataille des chiffres continue. Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie et des Finances, et Gérald Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, sont montés ce mercredi une nouvelle fois au créneau pour répéter que les [Français gagneront bien en pouvoir d'achat dès cette année](#) grâce aux réformes du gouvernement. Celles-ci « *réduiront les prélèvements sur les Français de près de 2 milliards d'euros en 2018 et durablement de 5,5 milliards d'euros à compter de 2019* », est-il écrit dans un communiqué conjoint des deux locataires de Bercy. Le texte faisait suite à une communication faite en Conseil des ministres, alors que des déplacements des deux responsables sur le même sujet sont évoqués pour la semaine prochaine.

Crédibilité mise à mal

La proximité de la fin du mois de janvier, et avec elle les premières fiches de payes [traduisant la baisse des cotisations sociales](#) engagée par l'exécutif n'est pas étrangère à cette nouvelle agitation. « *Cela va se traduire par un gain de 8 euros en janvier puis 22 euros par mois en octobre pour tout salarié gagnant 1.500 euros. Nous espérons que cela aura le même retentissement médiatique que la baisse de 5 euros des APL* », grince une source gouvernementale.

Le problème pour le gouvernement vient du fait que sa crédibilité en matière de pouvoir d'achat a été mise à mal ces dernières semaines. Tour à tour, l'Insee en décembre puis l'OFCE mi-janvier ont mis en

doute les gains supposés pour 2018 : pour le premier, les [prélèvements vont au contraire s'alourdir de 4,5 milliards](#) , quand le think-tank classé à gauche concluait [à une année neutre pour le pouvoir d'achat \(hors effets de la conjoncture\)](#) . D'où cette nouvelle réplique du gouvernement mercredi, promettant lui un gain de près de 2 milliards (1,8 milliard en réalité) dès 2018.

Des hypothèses de départ différentes

Qui croire ? L'exécutif reproche à l'OFCE de ne pas avoir tenu suffisamment compte de toutes les mesures prises en faveur des salariés modestes : il s'agit notamment du chèque énergie, ou des revalorisations exceptionnelles du complément familial et de l'allocation de soutien familial.

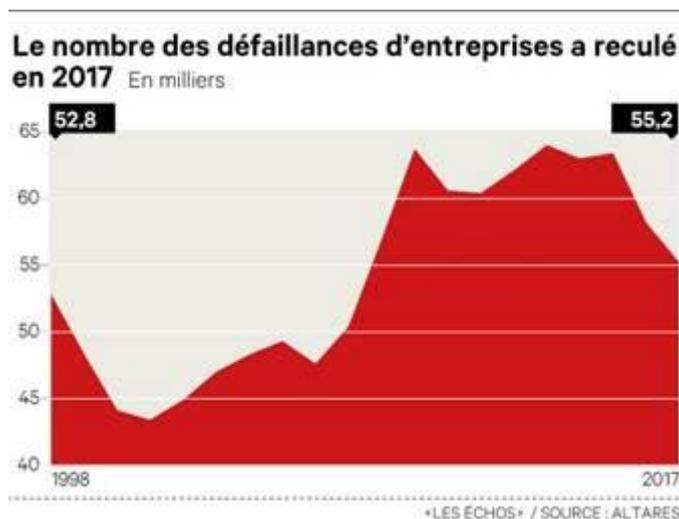
Mais plus fondamentalement, les quelque 2 milliards séparant l'évaluation de l'OFCE de celle de l'exécutif s'expliquent avant tout par certaines hypothèses de départ différentes : le gouvernement estime ainsi que la hausse des prix du paquet de cigarettes entraînera une baisse bien plus prononcée que celle attendue par le think-tank de la consommation de tabac. Autre différence importante : Bercy juge qu'un tiers de la hausse de la fiscalité de l'énergie sera supporté par les entreprises, alors que l'OFCE estime que la totalité de la facture sera payée par les ménages.

Il est difficile de trancher définitivement dans ce duel. Néanmoins, toutes les parties s'accordent sur un point : l'effet des réformes du gouvernement sera bien plus visible en 2019. Cela tient au calendrier différé de certaines mesures, avec une baisse en deux temps des cotisations salariales et une suppression partielle de la taxe d'habitation n'intervenant qu'à l'automne. L'OFCE prévoit même une hausse du pouvoir d'achat de 6,6 milliards en 2019 liée aux mesures gouvernementales.

Renaud Honoré

LES ECHOS – 25/01/2018

14 Les défaillances d'entreprises au plus bas depuis 10 ans



Le nombre de défaillances d'entreprises a reculé de 4,6 % l'an passé, à 55.175, selon le cabinet Altares. L'agriculture et l'hébergement restent toutefois des secteurs en crise.

La reprise de l'économie française en 2017 a sensiblement amélioré la santé des entreprises et, par ricochet, les défaillances s'en sont ressenties. Selon la société Altares, le nombre de [procédures collectives](#) engagées l'an dernier a reculé de 4,6 %. Certes, les défaillances sont toujours à un niveau relativement élevé - il y en a eu 55.175 en 2017 -, mais il s'agit du chiffre le plus faible depuis 2007, année qui avait précédé la crise. De la même façon, le nombre d'emplois mis en danger par ces

défaillances est tombé à 166.500, ce qui n'était pas arrivé depuis une décennie. Toutes les régions ont connu un recul des sinistres touchant les entreprises, à l'exception notable de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Amélioration notable dans le commerce de détail

« Les indicateurs sont bons et la situation est très encourageante », juge Thierry Millon, directeur des études chez Altares. « L'an dernier, l'environnement international a été meilleur, tant dans les pays développés que dans les pays émergents, ce qui a permis aux exportateurs d'augmenter leur business », remarque-t-il. En ce qui concerne le marché intérieur, « [la consommation des ménages a continué à être dynamique](#) », poursuit l'expert. Cela explique que les défaillances dans le commerce de détail d'habillement, par exemple, aient beaucoup baissé. Le nombre de sauvegardes, de redressements et liquidations judiciaires de ce secteur, qui revient de loin, a chuté de 17 %.

De même, la restauration a connu une amélioration franche de sa situation. Seuls les boulangers voient leur taux de défaillances légèrement progresser. Le reflux est également notable dans la construction, l'industrie, les services aux entreprises ou encore les transports, sauf les taxis, soumis à la concurrence d'Uber.

L'élevage en crise

Il existe toutefois quelques points noirs. D'abord, les défaillances ont légèrement remonté au cours des trois derniers mois de l'année 2017. L'explication réside dans le fait que le dernier trimestre 2016 avait été très bon. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une alerte. Ensuite, il existe des secteurs qui continuent à éprouver de grandes difficultés. C'est particulièrement vrai de [l'agriculture](#). Les défaillances d'éleveurs ont progressé de 19 % l'an passé. Alors que 177 fermes de bovins avaient fait faillite en 2013, elles étaient plus de 300 l'an dernier. « *Quelque chose s'est durablement dégradé pour l'agriculture française* », souligne Thierry Millon. Ensuite, l'hébergement connaît aussi une crise sans précédent, en raison des plates-formes de réservations sur Internet et AirBnB.

Les économistes tablent en moyenne sur une croissance de 1,8 % environ cette année, c'est-à-dire du même ordre qu'en 2017, le reflux des défaillances devrait se poursuivre. Altares anticipe environ 52.000 procédures collectives en 2018. « [La dynamique des créations d'entreprise a été forte depuis deux ans](#), note Thierry Millon. Or, on sait que quatre entrepreneurs sur dix ne passent pas la cinquième année. Il sera donc difficile de descendre sous la barre des 50.000 défaillances par an, le niveau d'avant la crise. » C'est aussi le revers de la médaille d'une France qui entreprend.

Guillaume de Calignon

ENTREPRISES

L'OPINION – 25/01/2018

15 Le rapport Spinetta sur l'avenir de la SNCF va secouer sur le rail français

!



Jean-Cyril Spinetta : trois mois pour remettre à plat le rail français.

L'ex-patron d'Air France-KLM planche sur l'avenir du système ferroviaire français. Il lui reste moins de trois semaines pour remettre ses conclusions

La ministre des Transports Elisabeth Borne a confié mi-octobre à Jean-Cyril Spinetta la mission de définir une feuille de route pour le système ferroviaire français. Il rendra ses conclusions la semaine du 5 février. Parmi les thèmes abordés : un nouvel accent mis sur les « trains du quotidien », au détriment des TGV, et la mise en musique des obligations européennes sur l'ouverture à la concurrence des trains régionaux. Un sujet socialement à risque.

« Elisabeth Borne a vu Jean-Cyril Spinetta lundi pour faire un point sur l'avancée du rapport, mais on le laisse travailler en toute liberté... » Jean-Cyril Spinetta est, certes, accueilli dans les murs du ministère des Transports pour rédiger [son rapport sur l'avenir du système ferroviaire français](#), mais les proches de la ministre disent avoir peu de précisions sur la teneur du document. « Un tri dans les orientations sera toutefois fait par la ministre avant la dernière mouture », confie-t-on dans l'entourage d'Elisabeth Borne.

En attendant, le « groupe Spinetta » est injoignable. Son travail sera rendu public la semaine du 5 février. Initialement prévu fin janvier, le compte rendu des travaux de l'ex-patron d'Air France-KLM a été décalé pour ne pas entrer en collision avec le rapport Duron : l'ex-député du Calvados doit rendre la dernière semaine de janvier une synthèse sur les projets d'infrastructures de transports (route, aérien...).

La tâche de Jean-Cyril Spinetta est ambitieuse : il doit établir les priorités d'un réseau ferroviaire à deux vitesses. Elisabeth Borne déplorait, en lui confiant sa lettre de mission en octobre, que l'on ait « depuis 30 ans ouvert tant de lignes à grande vitesse – dont 70 % sont déficitaires — pendant que 5 300 km de réseau TER et TET (trains d'équilibre du territoire) dépérissent ». [Dans le grand mea culpa étatique](#), la ministre reconnaissait aussi qu'il n'était pas acceptable que la France ait perdu un tiers de son trafic fret en quinze ans et que SNCF Réseau a accumulé une dette de 45 milliards d'euros.

Le rapport Spinetta devrait donc entériner un virage radical de la politique française du rail. Contrairement à l'abondante littérature produite jusqu'ici sur le rail français, il n'a pas vocation à aller caler des armoires ministérielles. Il alimentera soit le travail sur la loi d'Orientation des mobilités, dont le cabinet d'Elisabeth Borne estime qu'elle sera prête « d'ici au mois d'avril », soit une loi spécifique au ferroviaire. « Un texte ou deux, la décision n'est pas encore prise, mais l'exécution sera rapide », note l'entourage de la ministre.

Au charbon. Jean-Cyril Spinetta travaille dur, selon ses (nombreux) interlocuteurs. « Il fait le job qui n'a pas été fait jusqu'ici, il a entrepris un chantier qui cette fois se traduira concrètement, se félicitait le PDG de la SNCF Guillaume Pepy en aparté, lors de ses vœux à la presse. Nous le nourrissons avec des chiffres, ses questions sont de plus en plus précises. Il établit des scénarios, mais nous ne les connaissons pas ». Parmi ses auditions, celle de Louis Nègre, ex-sénateur et auteur d'une proposition de loi sur l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs. Il est aujourd'hui président du Gart, le groupement des autorités organisatrices de transports, [qui rassemble les présidents de région en colère contre la SNCF et sa gestion peu efficace des TER](#).

Jean-Cyril Spinetta a également reçu Claude Steinmetz, le président de [l'Afra, l'Association française du rail, qui regroupe les opérateurs ferroviaires susceptibles d'aller chatouiller la SNCF](#) sur le terrain de la concurrence dès 2019 (Transdev, Deutsche Bahn Arriva, Thello, Trenitalia...). Il s'est entretenu avec Thierry Mallet, le PDG de Transdev, président de l'UTP, l'Union des transports publics et ferroviaires, qui accueille les opérateurs privés et la SNCF. Des dizaines et des dizaines d'interviews. Un travail souterrain, fouillé.

Selon nos informations, les opérateurs ont fourni d'abondants éléments à Jean-Cyril Spinetta, notamment pour [cadre l'ouverture à la concurrence des TER](#). Ils ont préféré anticiper plutôt que de subir... « Sur plusieurs sujets, nous avons fait part à Jean-Cyril Spinetta de positions communes à la SNCF et à l'Afra, négociée au sein de l'UTP, explique Claude Steinmetz. La SNCF s'est engagée à transmettre aux entrants du transport en région les spécifications techniques du matériel. Pour ce qui est des personnels, nous avons également des positions communes ».

Vapeurs. Là, ça devient détonnant. L'UTP prône des transferts de personnels non un à un, mais par activités entières, de la SNCF aux gagnants des appels d'offres. Ça risque de secouer. « Il y a quelques semaines, Guillaume Pepy et Claude Steinmetz l'ont expliqué devant les équipes de la CFDT Transport : il ne s'agirait pas de mise à disposition de personnels, mais bien de reprises totales de contrats, et pas sur une base de volontariat », s'inquiète Didier Aubert, secrétaire général de l'organisation. L'UTP aura pour vocation d'établir la future convention collective des cheminots. Là aussi, il y a déjà des points d'accord entre la SNCF et ses futurs concurrents. Jean-Cyril Spinetta en a pris connaissance et pourrait les intégrer à son plan de marche de la libéralisation. Primes aux agents (avec réduction de l'enveloppe globale), organisation du travail (plus souple), aspects sociaux (alignement des cotisations sociales), facilités de circulations (qui devraient être maintenues). Même si le sujet des retraites est exclu du rapport, ça risque de secouer sévèrement sur le rail français.

[Emmanuelle Ducros](#)

LE PARISIEN – 25/01/2018

16 Loi alimentation : Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, dévoile les grandes lignes du projet



Stéphane Travert : « Nous avons l'objectif de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail »

[Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, nous dévoile en avant-première les grandes lignes du projet de loi Alimentation qu'il présentera mercredi prochain en Conseil des ministres.](#)

Le [ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Stéphane Travert](#), nous a reçus mercredi pour nous dévoiler en exclusivité les principales mesures du projet de loi issu des Etats généraux de l'alimentation (EGA) qui se sont tenus l'an dernier entre juillet et décembre. Le texte, en cours d'examen au Conseil d'Etat, sera présenté mercredi prochain en Conseil des ministres. Il vient boucler cinq mois de consultations entre tous les acteurs du secteur. Avec d'ambitieux objectifs à la clé : permettre aux producteurs de vivre de leur travail - la moitié des agriculteurs gagne moins de 350 euros par mois en France - et aux consommateurs de bénéficier d'aliments de meilleure qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire et la maltraitance animale.

Les agriculteurs se plaignent des prix trop bas que leur imposent industriels et grande distribution. Quelles sont les mesures retenues dans le projet de loi pour relever les prix proposés aux agriculteurs ? Stéphane Travert. Nous avons l'objectif de permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail et d'assurer à chaque Français l'accès à une alimentation de qualité pour un coût raisonnable. Nous allons donc limiter les promotions des produits alimentaires à hauteur de 34 % de la valeur totale. Il sera toujours possible d'acheter trois produits alimentaires pour le prix de deux mais fini l'offre « un produit acheté, un produit offert » ! Il s'agit de lutter contre les promotions excessives qui pervertissent aux yeux du consommateur la notion du juste prix. En cas de surproduction de denrées alimentaires périssables, il est prévu une exception à la règle. La grande distribution pourra par exemple, si elle le souhaite, vendre en promotion des fruits qu'elle a en surplus, et alors en faire

bénéficier son producteur. Bien sûr, elle peut toujours pratiquer des dons alimentaires comme elle en a déjà la possibilité.

Allez-vous restreindre les ventes à perte pratiquées par les distributeurs au détriment des agriculteurs ? L'autre mesure tarifaire forte concerne le seuil de revente à perte. Il sera relevé de 10 %. Actuellement, un distributeur est autorisé sur certains produits à écraser sa marge et vendre à perte. C'est notamment fréquent sur des produits comme la pâte à tartiner et les boissons gazeuses alors qu'en même temps, il marge sur d'autres produits, typiquement ceux des producteurs et agriculteurs. Nous allons mettre fin à cette pratique et obliger désormais les distributeurs à recouvrir leurs coûts (logistique, personnel) à hauteur de 10 % minimum sur tous les produits. Cette mesure associée à la formation des prix par les producteurs et non plus les distributeurs va permettre de redonner du prix à l'agriculteur, les marges du distributeur étant lissées sur l'ensemble des produits. Avoir une production agricole de qualité à un prix. Et c'est aux éleveurs et agriculteurs de fixer ce prix en tenant compte de leurs coûts de revient et de la situation des marchés. Pour cela, il faut qu'ils se regroupent afin de peser et de ne plus subir les prix imposés par les centrales d'achat. Ce changement radical de pratique est au cœur de notre ambition et de ce projet de loi.

Que prévoyez-vous pour améliorer la qualité des repas servis dans les cantines scolaires ? Tout le monde doit avoir accès à une alimentation de qualité, à commencer par nos enfants. Il est prévu que d'ici à 2022, 50 % des aliments servis en restauration collective seront à 20 % des produits bio et à 30 % des produits locaux ou labellisés sous signes de qualité officiels.

Comment lutter contre le gaspillage alimentaire ? La loi va imposer à la restauration collective un diagnostic, un audit annuel de ses pratiques d'achat afin de mieux gérer sa politique d'achat, de ses portions et de ses surplus. Autre nouveauté, la restauration collective, et plus seulement la grande distribution, pourra effectuer des dons aux associations caritatives afin de ne plus jeter ses surplus. C'est un engagement social et solidaire important à nos yeux.

La souffrance infligée aux animaux dans les abattoirs a choqué l'opinion. La loi va-t-elle durcir les sanctions ? La loi va permettre aux associations de se porter partie civile sur la base des contrôles officiels et les sanctions seront doublées. Un délit de maltraitance animale va être créé. Il sera valable à la fois dans les abattoirs et lors du transport. En revanche, nous ne prévoyons pas de rendre obligatoires les caméras de surveillance dans ces lieux car il vaut mieux avoir des hommes sur le terrain que derrière des écrans.

Quand l'embargo chinois sur la viande française sera-t-il levé ? Nous nous sommes mis d'accord avec les autorités chinoises pour que les agréments interviennent rapidement et que cet embargo soit totalement levé d'ici à juin.

Delphine Denuit

LE FIGARO – 25/01/2018

17 Total défie EDF et Engie sur leurs terres



Bientôt, le groupe pétrolier devrait compter 500.000 clients pour son offre de gaz et d'électricité.

«Faire bouger le marché» et «agiter la concurrence». Ce n'est pas une start-up qui parle mais un poids lourd du CAC 40, en l'occurrence Total. Le géant pétrolier s'est voulu offensif en lançant il y a trois mois Spring, son fournisseur de gaz et d'électricité dont le prix est fixe et inférieur de 10 % aux tarifs réglementés. L'objectif affiché était de conquérir trois millions de clients, dont environ deux millions dans l'électricité et un million dans le gaz. Autrement dit, Total compte dépasser Direct Énergie (qui a mis dix ans à attirer ses 2,1 millions de clients) et lui ravir sa place de principal compétiteur des deux opérateurs historiques, EDF et Engie. «Nous voulons faire dans le gaz et l'électricité ce que nous avons fait dans les stations-service avec Total Access» (leur offre low-cost), explique le groupe.

Il semble plutôt bien parti. «Nous avons 400.000 clients, bientôt 500.000, et nous en gagnons près de 2000 chaque jour», indique Marc Bensadoun, directeur de Total Spring France. S'il maintient ce rythme de croissance, Total atteindra donc son objectif dans le courant de l'année 2021. «À moins qu'il ne décide d'accélérer les choses en rachetant un concurrent», avance Aurian de Maupeou, cofondateur du comparateur d'énergie Selectra.

Un million de personnes



L'offensive du pétrolier remonte en réalité à 2016 avec le rachat de la société belge Lampiris. Celle-ci a remporté l'été dernier (c'était avant de passer sous la marque Total Spring) un achat groupé organisé par l'association de consommateurs UFC-Que choisir. Elle s'octroyait ainsi, d'un seul coup, près de 150.000 nouveaux clients français sur le gaz et l'électricité.

Outre ses moyens financiers, Total peut bien sûr compter sur sa notoriété auprès des Français: un million de personnes fait le plein chaque jour dans ses stations-service. Cependant, le coût d'entrée sur le marché de la fourniture de gaz et d'électricité aux particuliers n'est pas négligeable: 80 euros pour l'acquisition d'un nouveau client, un montant rentabilisé au bout de deux ans seulement en moyenne. «C'est un secteur concurrentiel dans lequel les marges n'ont rien à voir avec celles des activités traditionnelles d'un pétrolier comme le raffinage ou a fortiori l'exploration-production», souligne Olivier Appert, conseiller au centre énergie de l'Ifri (Institut français des relations internationales).

Cette diversification a du sens dans le contexte du virage engagé par Total dans l'électricité. «Nous voulons être la major de l'énergie responsable, explique Marc Bensadoun. Le groupe pétrolier a racheté dès 2011 le fabricant américain de panneaux solaires SunPower et, plus récemment, pris une participation dans la jeune société française Eren Renewable Energy. «On veut aller de la pompe à la prise», affirmait en octobre le PDG, Patrick Pouyanné, ajoutant que «la demande de demain sera électrique».

Une image à «verdir»

Total Spring se pose en rivale (low-cost) d'Enercoop ou d'EDF Vert Électrique et garantit que pour tout kWh consommé, la même quantité d'électricité verte est réinjectée dans le réseau via le système de certificats de garantie d'origine. «L'image du groupe a été détériorée par les catastrophes de l'Erika et

d'AZF. Il veut la "verdir" pour s'acheter une bonne conduite auprès des fonds activistes sur les questions environnementales. Mais cela reste marginal dans leur chiffre d'affaires», estime Olivier Appert.

L'offensive devrait en tout cas profiter à l'ensemble des fournisseurs alternatifs car elle vient rappeler aux Français qu'ils peuvent changer de fournisseur d'énergie (ce que la moitié d'entre eux ignore encore). Lors du lancement de Spring en octobre, Total a mené une campagne de communication à la télévision, à la radio et sur le Web. «L'arrivée de cet acteur connu du grand public, prêt à investir des sommes importantes, favorisera le développement du marché libéralisé», apprécie Aurian de Maupeou.

Thomas Lestavel

☐☐☐ SOCIÉTÉ

LE FIGARO – 25/01/2018

18 Une réforme pour redonner du sens au bac



Fin des sections S, ES et L, diminution du nombre d'épreuves, prise en compte du contrôle continu... la réforme du bac bouleversera la scolarité au lycée.

C'est à première vue un rapport séduisant, plein de promesses de libertés. Un rapport qui donne à penser que le lycée façon Mathiot-Blanquer, c'est un lycée moderne qui prendrait mieux en compte les aspirations et les goûts des élèves et qui serait articulé aux besoins de l'enseignement supérieur. Ce rapport, «Un nouveau baccalauréat pour construire le lycée des possibles», remis au ministre Jean-Michel Blanquer mardi après-midi par le professeur d'université Pierre Mathiot, a été rédigé tambour battant en quatre mois après des centaines d'auditions.

Le terrain était, il est vrai, bien déblayé. Ce rapport est le énième d'une longue série depuis trente-cinq ans qui proposent des recettes similaires d'autonomie et d'individualisation des parcours des jeunes, d'Antoine Prost en 1983 à Richard Descoings en 2009, en passant par Nicole Belloubet en 2002. Jean-Michel Blanquer fera vite savoir ce qu'il retient pour son projet de réforme, le 14 février. La réforme concernera les élèves qui sont aujourd'hui en classe de troisième, avec une mise en œuvre progressive en seconde en 2018, puis en première et terminale en 2019 et 2020.

Toutes les méthodes ont échoué

Dans quelle mesure les différentes propositions du rapport sont-elles applicables, alors que, jusqu'ici, les tentatives de réforme du bac ont toutes échoué? Sur le resserrement de l'examen autour de quatre épreuves terminales - au lieu de plus d'une dizaine actuellement - un consensus possible semble pouvoir se dégager du côté des organisations syndicales. Philippe Tournier, représentant du principal syndicat des chefs d'établissement, le SNPDEN-Unsa, note par exemple que cette simplification permettra de «récupérer les heures de cours du mois de juin» aujourd'hui utilisées pour faire passer les épreuves du bac. Les propositions «constituent une bonne base de travail pour mieux [articuler l'examen avec l'enseignement supérieur](#)», estime-t-il. Il salue le fait que deux épreuves soient prises en compte sur la plateforme Parcoursup qui gère les inscriptions dans le supérieur. Premier syndicat d'enseignants du secondaire, le Snes - dont une représentante a été longuement reçue mardi matin par Pierre Mathiot - est plus critique, évoquant un «émiettement des modalités d'évaluation». Le syndicat appelle déjà à la mobilisation le 1er février et à une grève le 6 février. La part d'évaluation passée ou non en contrôle

continu concentre ses inquiétudes. «Il ne faudrait pas que l'année de terminale se passe à organiser des examens au détriment des cours», prévient Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes.

«Culture générale morcelée»

Réformer le bac conduit à repenser l'organisation du lycée. Mathiot propose de supprimer les séries du bac général, et de les remplacer par un tronc commun et des enseignements de spécialisation. Les syndicats sont assez virulents concernant cette réorganisation. Le système de disciplines que pourrait choisir le lycéen «n'a pas d'intérêt et n'est sûrement pas une nécessité, pour Philippe Tournier, peu important les changements de noms ou d'organisation. On retrouvera toujours une permanence dans les choix de filières avec une dominante scientifique, littéraire ou économique». Les choix des élèves seraient en partie illusoire car ils dépendent des ressources humaines des établissements, fait-il observer: «Si tout le monde veut faire de la physique alors qu'il n'y a qu'un seul professeur de physique, ce n'est pas possible.» Même remarque du côté du Snes, pour qui «la structure en modules instaure une culture générale morcelée [...]. Au final, le rapport préconise de faire du lycée une petite université, faisant fi de la maturité des lycéens, mais aussi de l'organisation pratique des établissements.»

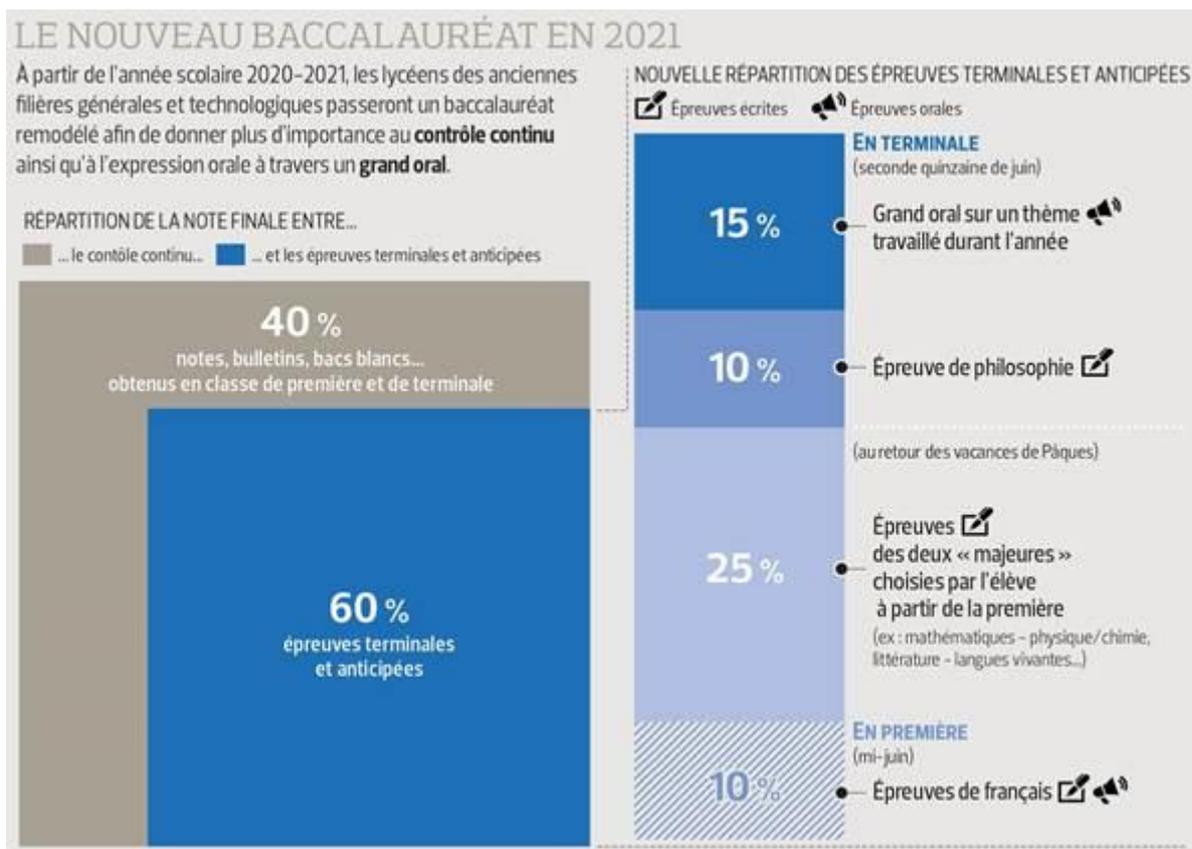
Pierre Mathiot envisage aussi que les élèves pourraient changer quelques enseignements en cours d'année ce qui impliquerait de modifier le rythme de travail des enseignants. Il serait envisageable qu'un enseignant travaille par exemple vingt heures pendant un semestre et seize heures le semestre suivant... Un sujet inflammable politiquement pour les syndicats, comme le Snalc, qui y voit la tentative «en creux» d'une annualisation du temps de travail. Interrogé sur le sujet Jean-Michel Blanquer s'est montré très prudent.

[Marie-Estelle Pech](#)

LE FIGARO – 25/01/2018

19 Réforme du bac : fini les filières S, ES et L, place aux matières

«majeures» et «mineures»



INFOGRAPHIE - La réforme débutera en septembre 2018 par la classe de seconde et se poursuivra en 2019 pour la première, 2020 pour la terminale, 2021 pour le bac. Voici les pistes du rapport.

• La fin des filières S, ES et L

«Un lycée des possibles.» C'est ainsi que Pierre Mathiot vend son projet de réforme du baccalauréat et des trois années qui le précèdent. Les élèves, à travers un jeu de majeures et de mineures, pourraient personnaliser leur parcours, dans le cadre d'une «liberté encadrée». Réalité ou illusion? L'objectif est, explique l'auteur, de «former de vrais scientifiques, de vrais littéraires», mais aussi de permettre à des lycéens hésitants de «se promener dans le menu». Ils pourraient même changer d'avis en cours de cursus.

Dans le schéma Mathiot, les élèves choisiraient dès le deuxième semestre de seconde, en parallèle du tronc commun, deux enseignements «majeurs», qui monteront en puissance en termes horaires jusqu'à la terminale. Trois grandes catégories de «majeures» ont été définies (sciences et ingénierie, sciences et technologies, lettres-humanités-société), déclinables en 16 combinaisons alliant deux disciplines. En parallèle, les élèves choisiront deux mineures. Une architecture complexe qui pourrait se transformer en usine à gaz, si l'on en croit les critiques formulées par les organisations syndicales.

Et le libre choix des élèves? En classe de seconde, le conseil donnera son avis, précise le rapport. Quant à «la liberté totale» pour les élèves de «construire leur majeure», elle est exclue. [Si le rapport Mathiot enterre les filières S, ES et L](#), il en propose finalement d'autres, plus nombreuses, qui rappellent étrangement ce qui existait il y a trente ans. Enfin, de même qu'un lycée n'est pas toujours en mesure, aujourd'hui, de proposer toutes les filières, il ne pourra pas non plus offrir les 16 combinaisons définies.

• Un contrôle continu en première et en terminale

Les notes de première et de terminale pèseraient à hauteur de 40 % dans l'obtention du baccalauréat. C'est une grande nouveauté qui n'est pas sans faire sursauter les organisations syndicales. Le risque politique est important: en 2005, avec une proposition gouvernementale similaire, les lycéens avaient défilé dans la rue, refusant d'obtenir un «bac Saint-Denis» ou un «bac Henri-IV». Pour Pierre Mathiot, [le contrôle continu](#) permettrait de renforcer l'assiduité des élèves et de lutter contre le «bachotage». Il propose trois options: prendre en compte uniquement les résultats à des épreuves ponctuelles, sur le modèle des «bac blancs», prendre en compte uniquement les moyennes des bulletins, ou mixer les deux. Il penche nettement pour la troisième.

• Les épreuves terminales du nouveau bac

En première, les épreuves anticipées de français restent identiques à celles d'aujourd'hui et comptent pour 10 % de la note finale. Le principe de quatre épreuves (contre une dizaine actuellement) en terminale est acté avec deux écrits concernant les deux disciplines de la «majeure» choisie par l'élève, qui se dérouleraient juste après les vacances de Pâques. [Ce qui permettrait d'intégrer les résultats à Parcoursup](#), la plateforme d'admission postbac. Elles compteraient pour 25 % de la note finale du bac. Dans la deuxième quinzaine de juin, seront organisés une épreuve de philosophie, comptant pour 10 % de la note du bac, et un «grand oral» qui compterait pour 15 % de la note finale.

• Un grand oral pluridisciplinaire

Le «colloquio» à l'italienne semblait avoir séduit le ministre de l'Éducation. Le rapport Mathiot recommande lui aussi, en épreuve terminale, [un grand oral](#), qui comptera pour 15 % dans l'obtention du baccalauréat. Devant un jury fait de trois personnes, dont deux enseignants du lycée, les élèves présenteront un sujet pluridisciplinaire. Il pourra être choisi dans une liste nationale de thèmes selon le schéma actuellement en place pour les «travaux personnels encadrés» (TPE) de première.

Par exemple, un groupe d'élèves qui a choisi les mathématiques parmi ses disciplines d'approfondissement, et qui suit par ailleurs un enseignement complémentaire d'histoire-géographie, peut ainsi travailler sur les enjeux du codage militaire pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce grand oral se déclinerait en un temps de présentation et d'échanges de vingt minutes autour du sujet et un temps de dix minutes consacré au projet d'orientation ou aux connaissances du candidat dans la majeure choisie. Il a vocation à être «un exercice terminal et propédeutique», explique le rapport Mathiot.

• Le rattrapage supprimé

[Fini le passage du bac au rattrapage](#). Une notion familière à tous les bacheliers qui ont présenté l'examen depuis 1960. Lourd à organiser, le rattrapage perdrait par ailleurs de son sens avec la réforme à venir en 2021, davantage axée autour du contrôle continu. Aujourd'hui, l'élève de terminale présente des épreuves orales de rattrapage - le «second groupe d'épreuves» dans le jargon officiel - si la moyenne de ses notes est comprise entre 8 et 10 sur 20. Ce rattrapage pourrait désormais se baser simplement sur les notes des années de première et de terminale.

• La semestrialisation dès la seconde

Comme à l'université, les années de seconde, de première et de terminale seront [découpées en semestre et non plus en trimestre](#). À la rentrée 2018, les élèves de seconde suivront une formation commune au premier semestre. Mais ils devront choisir un ou deux enseignements au choix pour le deuxième semestre, ce qui permettra de «colorer légèrement» leur parcours, par exemple physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, économie, etc. Cette coloration scientifique, économique ou littéraire serait cependant «réversible» par la suite.

[Caroline Beyer](#) et [Marie-Estelle Pech](#)

20 Formation : les PME refusent de reprendre la négociation, le Medef menace



Le Medef demande à l'exécutif des "éclairages" quant à sa réforme de la formation professionnelle.

À l'issue d'une réunion au ministère du Travail sur la réforme de la formation professionnelle, les PME ont refusé de revenir à la table des discussions et le Medef veut des "éclairages".

Les PME refusent de reprendre la [négociation sur la formation professionnelle](#) et le Medef "n'est pas loin" non plus de cette position, ont annoncé mercredi les deux organisations, engagées dans un bras de fer contre les régions sur la réforme parallèle de l'apprentissage. "On n'a eu aucun éclaircissement", a regretté Jean-Michel Pottier, vice-président de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CPME), à l'issue d'une réunion bilatérale au ministère du Travail, convoquée après l'annulation par le patronat d'une précédente séance de négociation sur la formation professionnelle.

"Aucune réponse". La réunion suivante de négociation était programmée le 26 janvier, mais elle n'aura pas lieu, a-t-il assuré. "Nous sommes pressés de reprendre la négociation, mais les conditions ne sont pas réunies pour qu'on puisse le faire", a-t-il expliqué, car le ministère n'a apporté "aucune réponse" à ses questions. De son côté, le Medef a été plus nuancé à sa sortie du ministère, se donnant la fin des rencontres au ministère, prévue jeudi, pour se décider. "On a encore besoin d'éclairages. Pour autant, la décision sera prise quand tout le monde sera reçu", a déclaré Florence Poivey, cheffe de file du Medef, dont la position "n'est pas loin" de celle de la CPME.

Bras de fer. La CPME et le Medef, qui soupçonnent le gouvernement d'avoir récemment fait des concessions aux Régions, ont suspendu la négociation sur la formation professionnelle, pour tenter de peser [sur celle de l'apprentissage](#). Ces deux dossiers doivent aboutir à un projet de loi au printemps. "Ça devient court en terme de calendrier", a reconnu Florence Poivey, à propos de la négociation sur la formation, dont la fin a été programmée le 16 février. Le dossier apprentissage est miné par le bras de fer entre les régions - qui souhaitent conserver son pilotage - et le patronat - qui considère qu'il doit avoir la main.

21 Réforme de l'apprentissage : la négociation au point mort



En conflit avec les régions, le Medef et la CPME envisagent de se retirer des discussions bilatérales prévues en fin de semaine.

Le gouvernement n'a toujours pas réussi à désamorcer le conflit ouvert entre les régions d'un côté, la CPME et le Medef de l'autre sur [la réforme de l'apprentissage](#). Dans la soirée de mercredi, le Medef devait confirmer aux autres partenaires sociaux l'ajournement de la séance de négociation sur la réforme de la formation professionnelle qui devait se tenir ce vendredi. La séance du 19 janvier avait déjà été annulée pour les mêmes raisons: l'exécutif n'a toujours pas clarifié sa position, ainsi que ses intentions sur cette réforme explosive. Bref, les réunions bilatérales qui se tiennent cette semaine au ministère du Travail, avec chacun des partenaires sociaux et les régions, n'ont donc pas permis de sortir de l'impasse.

Réunion multilatérale

Concrètement, CPME et Medef craignent que, pour apaiser les tensions avec [les régions, qui avaient les premières claqué la porte](#), l'exécutif ne revienne sur son projet initial de retirer aux exécutifs régionaux le pilotage de l'apprentissage - et le 1,6 milliard de financement qui va avec - pour le confier aux seules branches professionnelles.

Le patronat n'est toutefois pas uni dans ce combat. «Nous avons une position différente du Medef. Nous voulons que les régions gardent la main sur les centres de formation d'apprentis (CFA) interprofessionnels», indique au *Figaro* Alain Griset, le président de l'U2P, qui veut garantir le financement des formations dispensées dans les secteurs qu'il représente. De son côté, le président de l'Association des régions de France (ARF), le centriste Hervé Morin, a une nouvelle fois martelé qu'elles sortiraient «de tout dispositif sur l'apprentissage» si l'ensemble du pilotage était confié aux branches. Pour avancer, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, envisage d'organiser une réunion multilatérale, donc avec l'ensemble des acteurs, la semaine prochaine.

[Manon Malhère](#)

::: POLITIQUE

LE FIGARO – 25/01/2018

22 Réforme constitutionnelle : Macron entame une difficile négociation



[Le président de la République, qui a besoin d'une majorité des trois cinquièmes au Congrès pour faire adopter son projet de révision de la Constitution, doit trouver un terrain d'entente avec le président du Sénat, qui a tracé plusieurs «lignes rouges».](#)

D'ordinaire, c'est plutôt simple le jeu du chat et de la souris. Sauf quand on ne sait pas trop qui fait le chat et qui fait la souris. Entre Emmanuel Macron et Gérard Larcher, une chorégraphie subtile s'est engagée dans la perspective de la réforme constitutionnelle.

Stratège et calculateur, le président de la République avait annoncé vouloir avancer sur le sujet avant l'été 2018. Dans moins de six mois donc. Pas simple. Surtout lorsque se dresse sur sa route le rusé et matois président du Sénat, deuxième personnage de l'État dans l'ordre protocolaire, membre des

Républicains mais pas follement engagé derrière Laurent Wauquiez. Un duel au sommet donc, avec pour enjeu de «redonner de la vitalité et de la modernité à la démocratie française», selon l'Élysée.

Pour l'heure, Emmanuel Macron et Gérard Larcher se flairent, chacun jauge les forces et faiblesses de l'autre. Ils se sont encore vus mardi à l'Élysée, lorsque [le président du Sénat est venu exposer au président de la République sa vision de la réforme constitutionnelle](#). Sans surprise, elle ne cadre pas avec celle que défend Emmanuel Macron. Le chef de l'État veut notamment limiter le cumul des mandats dans le temps. Il va donc falloir négocier.

Car c'est Gérard Larcher qui détient la clé des trois cinquièmes, seuil à atteindre au Congrès pour faire adopter la réforme. [À moins qu'Emmanuel Macron ne décide d'en passer par le référendum](#), autre possibilité pour adopter la réforme. Une voie néanmoins beaucoup plus risquée au regard de la propension des Français à ne jamais répondre à la question posée lors de ce genre de consultation. Pour l'heure, le chef de l'État agite mollement la menace.

«Sur ce sujet de la réforme constitutionnelle, la volonté du président est très claire. Si certains veulent instrumentaliser le débat devant les Français, ils devront en assumer les conséquences devant les Français», assure un proche d'Emmanuel Macron. Cela ressemble à une menace, mais c'est en réalité un pistolet à bouchon que brandit le chef de l'État. Il faut se plonger dans le droit constitutionnel pour s'en rendre compte.

Force de persuasion

«À ce stade, la voie choisie pour la réforme constitutionnelle est celle de l'article 89», explique-t-on dans l'entourage du chef de l'État. Cet article stipule que la réforme proposée doit avant toute chose être votée «en termes identiques» par l'Assemblée nationale et le Sénat. C'est une fois cette étape franchie que le président décide de passer soit par un vote au Congrès, soit par un référendum. En clair, pour l'heure, Emmanuel Macron en est encore au stade des négociations. «Maintenant que l'on a tout posé sur la table, on va voir si les points de vue peuvent se rapprocher», explique-t-on à l'Élysée.

L'heure est donc au dialogue. Emmanuel Macron réfléchit aussi à faire entrer sa force de persuasion dans l'équation. Comme il avait reçu à l'Élysée les députés membres de différentes commissions parlementaires, il ne s'interdit pas de rencontrer les sénateurs pour tenter de les convaincre.

D'ailleurs, le chef de l'État a déjà reçu le bureau du Sénat à l'Élysée. Il s'agit pour lui d'aller chercher ce seuil des trois cinquièmes en continuant à fracturer la droite. «Je ne sais pas si une consigne de vote de la direction de LR se traduira forcément par un vote au canon des sénateurs de droite», glisse un conseiller d'Emmanuel Macron. Et au cas où, il sera alors bien temps de brandir la vraie menace, l'utilisation de l'article 11 qui permet au président de la République de consulter directement les Français par voie référendaire mais sur un texte moins ambitieux qu'une réforme constitutionnelle. Un risque politique pour Emmanuel Macron en cas d'échec, un risque politique pour Gérard Larcher en cas de victoire. Les deux hommes ont encore le temps de s'entendre.

Révision constitutionnelle : Larcher confirme ses réserves et fait des propositions //

<http://premium.lefigaro.fr/politique/le-scan/2018/01/24/25001-20180124ARTFIG00216-revision-constitutionnelle-larcher-confirme-ses-reserves-et-fait-des-propositions.php>

Révision constitutionnelle : ce qu'en pensent les partis d'opposition //

<http://premium.lefigaro.fr/politique/2018/01/24/01002-20180124ARTFIG00342-des-insoumis-aux-frontistes-ce-que-pensent-les-autres-partis-de-la-revision-constitutionnelle.php>

[François-Xavier Bourmaud](#)

23 Wauquiez face à la saignée chez LR



Depuis un an, Les Républicains connaissent une vague de départs de cadres et d'élus sans précédent. L'arrivée au pouvoir de Laurent Wauquiez l'amplifie. Saura-t-il la juguler ?

Laurent Wauquiez sera l'invité de *L'Emission politique* sur France 2 ce jeudi. Samedi, Les Républicains tiendront leur premier conseil national, depuis son élection à la présidence de la formation de la rue de Vaugirard. Plutôt discret jusqu'à présent, le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes est très attendu. Sur sa feuille de route figure un impératif, la reconstruction d'un parti, où les départs sont loin d'être finis.

Le 23 janvier, le maire de La Roque d'Anthéron, vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a quitté Les Républicains. Jean-Pierre Serrus a décidé de rejoindre La République en Marche. «Je me reconnais dans la transformation qu'a engagée Emmanuel Macron», a-t-il expliqué sur France Bleu.

Pour LR, c'était le départ du jour. Et si c'était cela la plus grande menace pour Laurent Wauquiez? Le nouveau président des Républicains doit faire face à [une impressionnante vague de démissions de cadres et d'élus](#). Entamée il y a un an, elle n'est pas près de s'arrêter. Au final, elle aura forcément des conséquences très lourdes sur l'avenir du parti. Ce sont ces cadres qui, sur le terrain, font tourner une machine, déjà de plus en plus enkystée depuis des années. Ce sont ces élus qui, à partir de la base, permettent des reconquêtes nationales.

Pour l'instant, l'ampleur de cette saignée passe plutôt inaperçue. Cela ne fait souvent l'objet que d'un article dans la presse quotidienne régionale. La démission spectaculaire de Xavier Bertrand des Républicains, au lendemain de l'élection du nouveau maître de la rue de Vaugirard en décembre, [la mise en retrait d'Alain Juppé à la mi-janvier](#) prennent toute l'attention médiatique. Dans certains cas, cela n'est même pas su. Selon nos informations, Benoist Apparu, maire de Châlons-en-Champagne, ex-ministre, n'est ainsi plus membre de LR depuis le 1er janvier. Pourtant déjà, l'accumulation dans certains territoires commencent à se faire ressentir. Dans le Nord, l'exclusion de Gérald Darmanin devenu ministre d'Emmanuel Macron, puis la démission de Xavier Bertrand ont eu un effet ricochet très profond localement.

Triple mouvement. Laurent Wauquiez n'est pas, loin de là, l'unique responsable de ce phénomène. Trois mouvements se sont succédés. Accumulés, ils provoquent cette hémorragie impressionnante. Le premier mouvement a été le choc de l'élection présidentielle. Celle-ci était dite imperdable. Au final, la campagne de François Fillon a été une tragédie. Cela a provoqué une première vague de départs. Le deuxième mouvement a été la nouvelle donne Macron. Durant sa campagne, celui-ci s'est présenté comme un candidat «et de droite et de gauche». Une fois élu, il a convaincu quelques figures de LR de le rejoindre et leur a décerné les premières places. Depuis, dans sa gestion quotidienne, il ne cesse d'occuper les plate-bandes de la droite. Cela a été - c'est toujours - la deuxième secousse pour Les Républicains.

Le troisième mouvement en revanche est propre à Laurent Wauquiez. Le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ne clive pas qu'en externe. La ligne qu'il incarne hérisse la sensibilité centriste du parti. Le choix d'une opposition systématique à Emmanuel Macron ne fait pas l'unanimité. Son élection à la tête des Républicains le 10 décembre a entraîné une vague de démissions, depuis, qui commence à être non négligeable.

Surtout, celle-ci pourrait dangereusement enfler pour lui. Le 15 janvier, Alain Juppé a donné le ton. Le maire de Bordeaux a annoncé qu'il ne comptait pas payer sa cotisation en 2018, laissant s'éteindre de facto son adhésion au parti. Combien sont-ils aujourd'hui dans le même état d'esprit? «Je ne réadhérerai pas, mais ne le dites pas» est une phrase qu'on entend fréquemment dans les rangs des Républicains. «Beaucoup de gens vont partir à bas bruit. Ce sera ça le phénomène de 2018. Ce ne sera pas spectaculaire, mais à la fin, l'addition sera lourde», prédit Dominique Bussereau, le président de l'Association des Départements de France, qui s'est lui-même «mis en congés» des Républicains. Tel Arnaud Robinet, le maire LR de Reims, beaucoup se disent «en attente». «Au rythme où ça va, cela va finir par s'appeler Le Républicain», ironise Jérôme Lavrilleux, député européen, exclu de l'UMP en 2014.

Baisse. Pour inverser la tendance, Laurent Wauquiez sait qu'il a beaucoup à faire. Pour redynamiser les fédérations ([quinze d'entre elles ont perdu leur président cette dernière année](#)), il a déjà annoncé des élections internes en octobre. Pour renouveler le parti, il s'emploie à faire monter une nouvelle génération. Faire revenir des militants devra être une autre de ses priorités. En 2017, la chute a été spectaculaire. En Loire-Atlantique, on compte une baisse de 30% des adhésions. Dans le Cher, Serge Lepeltier a relevé qu'il y avait eu, le 10 décembre, 436 votants lors de l'élection pour la présidence du parti. «Quand je présidais le RPR dans le département, on était davantage! Et il fallait en plus ajouter à ce chiffre celui des militants de l'UDF, qui était à peu près équivalent, souligne l'ex-maire de Bourges. Quand je pense que l'UMP était l'addition des deux partis...» «Il n'y a eu aucune nouvelle adhésion chez moi depuis l'élection de Laurent Wauquiez», dit, lui, le responsable d'une fédération départementale.

La fin de l'année 2018 sera le vrai rendez-vous du nouveau patron des Républicains. Un an après son intronisation où en sera le parti? Où en sera la recomposition alors que les élections européennes et municipales approcheront? Combien de départs y aura-t-il eu? Prudents, aujourd'hui, Les Républicains autorisent la double appartenance avec Agir, le nouveau pari de centre droit fondé par l'ex-LR Franck Riester, plus conciliant avec Emmanuel Macron. «Co-fondatrice d'Agir, mouvement qui permet la double adhésion, j'ai choisi de rester membre du parti LR», expliquait ainsi au début janvier la sénatrice Fabienne Keller. Cela permet aussi les retrouvailles. Le 23 janvier, Marine Brenier, députée des Alpes-Maritimes qui siégeait depuis juin au groupe Agir-UDI à l'Assemblée, a annoncé son retour chez Les Républicains.

[Ludovic Vigogne](#)

::: INTERNATIONAL

LES ECHOS – 25/01/2018

24 Macron à Davos : « Il faut redonner un sens à la mondialisation »



« France is back », s'est félicité le président français, qui a reçu un accueil de rock star au Forum de Davos. Dans un long discours, il a plaidé pour « un nouveau contrat mondial ».

Emmanuel Macron a eu droit à un accueil de rock star à Davos, même si le message qu'il a délivré se voulait grave. « *La mondialisation traverse une crise majeure. Si nous ne lui redonnons pas un sens, dans cinq ou dix ans, ceux qui veulent en sortir vont gagner* », a averti le président français. Mais pour cela, a-t-il insisté, il faut que les Etats cessent la concurrence fiscale et sociale. « *Une majorité de puissances sont en train de devenir les [passagers clandestins](#) des biens communs mondiaux* ». Et il s'est adressé aux dirigeants des grands groupes présents dans la salle : « *Vous ne pouvez pas faire de l'optimisation fiscale comme vous le faites aujourd'hui* ». Devant la salle pleine à craquer, il a plaidé pour « *un nouveau contrat mondial* ».

S'exprimant d'abord en anglais puis longuement en français, le président a fait [la pédagogie des réformes en France](#) qu'il résume d'une formule applaudie par les participants : « *France is back !* »

Une Europe plus forte

Comme Angela Merkel avant lui, le président français a mis l'accent sur la nécessité de relancer l'Europe. Il entend proposer une stratégie à dix ans : « *Si nous voulons éviter la fragmentation du monde, il faut une Europe plus forte* ». Et cesser de conditionner toute avancée à un accord général : « *Ceux qui veulent revenir à la souveraineté nationale ne doivent pas bloquer la porte aux plus ambitieux* ».

Emmanuel Macron a beaucoup insisté sur la nécessité de renforcer la coopération internationale. « *Nous avons plutôt fragilisé le multilatéralisme* » ces dernières années : ONU, FMI, OMC... Comme la chancelière allemande, il a rappelé que ces institutions étaient pourtant nées après la guerre. A ses yeux, les approches nationalistes sont inefficaces pour relever des défis planétaires tels que les migrations et la lutte contre le réchauffement climatique. Sur la même ligne, le président du conseil italien Paolo Gentiloni, s'exprimant peu avant, a mis en garde les Etats-Unis : « *Il est normal qu'un leader politique défende les intérêts de son pays. Mais il y a des limites. La limite, c'est le cadre dans lequel nous vivons : le libre-échange, le refus du protectionnisme. On peut corriger ce cadre mais pas en changer* ».

Dénoncer le populisme

« *Nous savons que la réponse aux doutes de nos sociétés ne peut venir du protectionnisme* », a insisté de son côté Angela Merkel, visant également Donald Trump qui arrivera jeudi soir dans la station de ski suisse. La chancelière a dénoncé « *le poison du nationalisme et du populisme* » qui se nourrissent de préjugés. « *On les connaît* », a-t-elle dit dans un rare moment d'humour : « *Les Grecs dépensent trop, les Allemands sont avares et les Américains sont protectionnistes...* »

Le chef de l'Etat français a évoqué plusieurs autres domaines où la coopération mondiale fait défaut : les normes sociales, la fiscalité mais aussi [le numérique qui creuse les inégalités](#). « *La croissance est structurellement de moins en moins juste* », a dit Emmanuel Macron. « *Les disruptions vont supprimer des millions d'emplois, il va falloir faire un effort collectif très important sur la formation* ». Si nous ne remédions pas aux effets négatifs des changements technologiques, « *Schumpeter va vite ressembler à Darwin* », a lancé le président français. Et les grandes entreprises du numérique doivent prendre leur part des efforts.

Le numérique en question

Un diagnostic partagé par la chancelière allemande, elle aussi « *obsédée par la question du numérique et de son impact sur la société* », commente un patron allemand. Angela Merkel établit un lien que peu d'autres dirigeants européens font avec l'histoire tragique de l'Europe au XXe siècle : « *Le développement disruptif du numérique ne doit pas casser les sociétés. Il ne vaut pas que le XXe siècle se répète* ».

Nicolas Barré

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France



G